

Dossier • P.17

## DEVENIR ADULTE : un passage important



### ACTUALITÉ

- Organisation et transmission du patrimoine familial  
.... p. 6



### ACTION ASSOCIATIVE

- Le projet associatif fait peau neuve  
.... p. 10



### DU CÔTÉ DES ESAT

- Quand l'espace Sarrazin met son grain de sel  
.... p. 32



Sodexo s'implique au quotidien dans le projet de vie de 700 lieux d'accueil pour personnes en situation de handicap.

Sodexo s'engage...



### ...Aider

Former et encadrer les personnes handicapées pour leur permettre d'acquérir un savoir-faire professionnel et faciliter leur insertion.

### ...Partager

Les associer à nos projets et à nos équipes pour favoriser leur reconnaissance.

### ...Permettre

Casser le rythme du quotidien, rompre la monotonie, donner les moyens de vivre autre chose.

Direction Régionale Rhône-Alpes Auvergne  
12 rue du professeur Jean BERNARD  
Gerland PLAZA Bâtiment B  
69 365 LYON Cedex 07  
Tél. : 04 72 39 75 40



Solutions de Qualité de Vie au Quotidien

## Sommaire

Le Bulletin de l'Adapei 69 n° 240/Avril 2016

## DOSSIER

p. 17

### DEVENIR ADULTE, UN PASSAGE IMPORTANT



J'ai 18 ans. Qu'est-ce que ça change ?



Je suis adulte. Quel accompagnement ? (activité, logement)



Je suis majeur. Quelles sont mes aides ?



Fiche pratique

## ACTUALITÉS

p. 06 Agenda

Appel à candidature pour devenir administrateur

Organisation et transmission du patrimoine familial

p. 07 80 nouvelles mesures pour simplifier la vie

Pour un réel droit à la vie autonome de couple et de famille

p. 08 Alova, des loisirs pour tous

p. 09 ELES1 : un concept de formation innovant à la portée de tous

Bulle d'R : une aide au répit associatif

## ACTION ASSOCIATIVE

p. 10 Le projet associatif fait peau neuve

p. 12 Retour sur les 8<sup>es</sup> Assises de génétique humaine et médicale

p. 14 Journée Handicap et santé : de nouvelles avancées

## CENTRE DE DOCUMENTATION

p. 15

## VIE DES ÉTABLISSEMENTS

p. 25 RÉFLEXION

Le SAVS : du singulier au pluriel

p. 26 INNOVATION

IME Perce-Neige (Thizy)  
Des tableaux blancs qui changent la donne !

p. 28 REPORTAGE

L'IME Pierre de Lune prend ses marques à Saint-Priest

p. 30 DU CÔTÉ DES RÉSIDENTS

L'Orée des Balmes en piste ! (Sainte Foy-Lès-Lyons)

L'Escale : un nouvel espace « Accueil, Familles, Amis » aux Foyer de vie La Platière (Thizy)

DU CÔTÉ DES ESAT

Un partenariat décoré de « Trophées » à l'Esat Louis Jaffrin (Mornant)

p. 32 DU CÔTÉ DES ESAT

Quand l'Espace Sarrazin met son grain de sel

p. 34 SPORTIVEMENT VOTRE

« L'Escrime », une activité proposée par le CAJ La Roche Batie

p. 35 NOUVEAU VISAGE DE PROFESSIONNEL

David Blanc, Directeur de la MAS

REPÈRES FINANCIERS p. 37

CARNET FAMILIAL p. 37

ADRESSES UTILES p. 38

## le bulletin

Journal trimestriel n°240 des parents et amis de personnes handicapées mentales. Avril 2016

Adapei 69 : Association métropolitaine et départementale des parents et amis de personnes handicapées mentales (déclarée loi 1901, affiliée à l'Unapei, reconnue d'utilité publique Décret du 30 août 1963)

### Composition du comité de rédaction :

Philippe Nicot, Nicolas Bordet, Régis Cayol, Henri P. Clerc, Géraldine Pégulu, Marie-Laurence Madignier, Elisabeth Rivard, Vincent Charrassin

### Corrections :

Étienne Bickert, Jacques Denoit, Jacques Mériaux

### Siège social :

75, Cours Albert Thomas  
CS 33 951 – 69447 LYON CEDEX 03  
Tél. 04 72 76 08 88  
www.adapei69.fr

### Directeur de la publication :

Marie-Laurence Madignier

### Réalisation et conception graphique :

unitémobile

Tirage : 2 300 exemplaires

Impression : Entreprise adaptée Papyrus (Adapei 69)

Dépôt légal à la parution  
ISSN 1260-0741

### Crédits photos

Couverture : Adapei 69  
P.14 : Urapei RA  
P.30 : CAJ les Embruns

**TELE 2001**



TV - HIFI - VIDEO - ELECTROMENAGER  
SERVICE APRES VENTE - ANTENNE  
CUISINE - CANAL +

**Bernard ALLEMAND**

41 rue Maréchal Leclerc - 69800 SAINT PRIEST  
Tél : 04 78 20 21 47 - Fax : 04 78 20 65 38  
Mail : tele2001@orange.fr

www.procie-saint-priest.com

www.facebook.com/procie.saintpriest



**ROANNE MEDICAL SERVICE**



Vente, location matériel médical, incontinence, accessoires salle de bains

246, route de Charlieu - 42300 ROANNE - Tél. 04 77 78 03 03 - Fax 04 77 78 04 04

**CABINET LACHASSAGNE**

SA Administrateur de biens - Transactions  
45 rue Georges Clémenceau  
69 470 COURS-LA VILLE Tél.: 04 74 89 72 12



**FABRICATION &  
COMMERCIALISATION**

de

**TEXTILES D'ENTRETIEN**

BP n°2 - 69470 Cours La Ville  
Tél. 33 (0) 4 74 89 89 69  
Fax. 33 (0) 4 74 89 84 63  
www.thion-sas.fr

**ELECTRIC' AUTO THOMAS**



Magasins vente - Ateliers réparations  
Tourisme - Poids Lourds - Travaux Publics



3, boulevard Maréchal Joffre - Z.I. Arsenal Sud - 42300 ROANNE  
Tél 04 77 68 05 11 - Fax 04 77 71 67 44

www.electrcautothomas.com



**CHUZEVILLE**

Z.I. Les Granges  
69240 BOURG-DE-THIZY

AU SERVICE DE CEUX QUI CONSTRUISSENT L'AVENIR

Matériaux : Tél. 04 74 64 16 12 - Fax 04 74 64 20 47 - Quincaillerie : Tél. 04 74 64 00 37

**AUBONNET ET FILS S.A.**

**PLÂTRERIE- PEINTURE- REVÊTEMENTS DE SOL  
PLAFONDS SUSPENDUS- ISOLATION - FAÇADES**

58 bis, rue de Charlieu - 69470 Cours - La Ville  
Tél. 04 74 89 76 40 - Fax. 04 74 89 98 43

**UNE ENTREPRISE DE L'ÉCONOMIE  
SOCIALE ET SOLIDAIRE**

**Tc**  
Transport Adapté

> Circuits réguliers pour  
Etablissements (ESAT, Mas...)  
> Transports de personnes  
à mobilité réduite

06 11 87 66 49 - w.tctransport.fr



103, Avenue Maréchal de Saxe  
69003 Lyon  
Tél. : 0 980 980 001  
Fax : 04 78 62 95 71  
Mail : lyon-saxe@credit-cooperatif.coop



**SARL CHASSIGNOL CHARLES**

Commerce & Industrie du bois  
Scierie - Raboterie - Séchage  
Fabrique de tourets - Palettes - Caisses - Traitement NIMP 15

42670 BELMONT DE LA LOIRE - Tél. 04 77 63 61 15 - Fax 04 77 63 63 22  
Email : cch.belmont@wanadoo.fr - www.chassignol-charles.fr - Tourets-chassignol.com

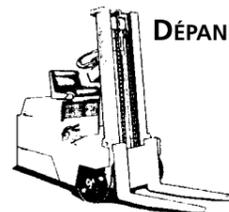


**Garage BUFFIN sarl**

Réparations tourisme et poids lourds - Dépannage  
**VENTE NEUF ET OCCASIONS**

Rue de Verdun 69240 Bourg-de-Thizy - Tél. 04 74 64 05 43

**Isère Lyon Manutention**  
Chariots élévateurs - Transpalettes



**DÉPANNAGE - RÉVISION - ENTRETIEN  
VENTE et LOCATION**

Z.A. Les Quatre Buissons  
21, rue de Vaucanson - B.P. 13  
38230 TIGNIEU-JAMEYZIEU  
Tél. : 04 72 02 96 89  
Fax : 04 78 32 30 94

**PERRIER**  
Froid & Cuisines professionnelles

81 Bis rue de Borchamp - 71110 Marcigny  
Tél. +33 (0)3 85 25 17 45 - Fax. +33 (0)3 85 25 34 49  
SAV : 03 85 25 25 26

**GROUPE  
MONDIAL FRIGO**

## Édito

Le Bulletin de l'Adapei 69 n° 240 / Avril 2016

# Vers un « zéro sans solution »



Année après année, notre Association construit son action en la fondant sur les valeurs de solidarité avec les familles et les personnes en situation de handicap, sur la collaboration entre professionnels et familles, valeurs issues de son histoire afin que pas un de nos enfants ne reste au bord du chemin, sans solution.

Plus récemment un rapport de l'inspection générale de la santé ouvre un chantier intitulé « zéro sans solution », et des commissions départementales se mettent en place pour traiter effectivement des situations les plus difficiles.

Et pourtant, il y a encore beaucoup à faire, et cela se voit particulièrement au moment du passage à l'âge adulte où s'expriment deux difficultés particulières :

↳ le manque de places spécialisées pour accompagner les jeunes adultes dans leur vie de travailleur, en foyer de vie ou médicalisé pour les moins autonomes, qui se traduit par un maintien prolongé en structure pour enfants, de moins en moins adaptée à l'évolution de leurs besoins ;

↳ la définition d'un parcours d'adulte avec suffisamment de souplesse pour permettre les tâtonnements qui lui permettront de trouver l'environnement où il exprimera le mieux ses compétences et sa capacité d'autonomie.

Ce qui se passe pour nos enfants non handicapés, nous devons le construire et l'obtenir pour ceux qui sont aujourd'hui le plus en difficulté. Il faut innover dans les prises en charge, dans les montages administratifs et financiers, en réflexion permanente avec nos partenaires financiers (ARS, Conseil Départemental et Métropole) avec qui nous renégocions actuellement un contrat pluriannuel pour l'Association.

Permettre à nos enfants d'accéder tous à un parcours de vie enviable, c'est une ambition motivante !

↳ Marie-Laurence Madignier  
Présidente de l'Adapei 69



**Facile à lire et à comprendre**

L'Adapei 69 est une association des familles.

L'Adapei 69 est solidaire.

L'Adapei 69 travaille avec des professionnels pour que les personnes handicapées soient bien accompagnées.

Chaque personne handicapée mentale doit trouver une solution à sa situation.

L'Adapei 69 l'aide pour cela.

Ce travail s'appelle « zéro sans solution ».

L'Adapei 69 défend l'égalité pour tous.

L'Adapei 69 cherche des idées nouvelles.

Chaque personne doit avoir les mêmes chances pour vivre bien.

RENCONTRE THÉMATIQUE

## « ORGANISATION ET TRANSMISSION DU PATRIMOINE FAMILIAL »



Après les soirées « Patrimoine » organisées en 2010 et 2013, l'Action associative a programmé le 10 mars dernier une nouvelle soirée intitulée « Organisation et transmission du patrimoine familial dans une famille dont un enfant est en situation de handicap ». Animée par Maître Marianne Prezioso, notaire à Lyon et Frédéric Hild, conseiller spécialisé en patrimoine, cette soirée a poursuivi un objectif commun : informer les familles et répondre aux questions relatives à la transmission d'un patrimoine familial. Véritable succès, elle a réuni plus de 150 participants, tous aussi attentifs les uns que les autres, aux précieux conseils transmis par les deux intervenants professionnels. De nombreuses interrogations ont fusé autour de l'Aide sociale, de l'Épargne handicap, de la Rente survie, des Assurances-vie, des successions, des récupérations pour l'AAH et la PCH. Un moment d'information et d'échanges qui s'est déroulé en un

temps « éclair » et durant lequel les participants ont pu recueillir et retenir de nombreux renseignements utiles. Si vous avez manqué cette soirée riche en contenu, vous pouvez encore vous rendre sur le site internet de l'Adapei 69 et y trouver en téléchargement le power point présenté. Pour toutes demandes d'informations, n'hésitez pas à contacter Jessica Voyer, conseillère technique, ou Bruno Le Maire, Administrateur référent.

**LE PLUS +**

Pour contacter les intervenants :

> **Maître Marianne Prezioso,**  
Office l'Europe  
62, rue de Bonnel, 69 003 Lyon  
marianne.prezioso@notaires.fr

> **Frédéric Hild,**  
Cabinet Jiminy Conseil  
10, place Charles Béraudier,  
69003 Lyon  
frederic.hild@jiminyconseil.com



APPEL À CANDIDATURES

## ADMINISTRATEUR DE L'ADAPEI 69

Chaque année, le Conseil d'Administration de l'Adapei 69 est en partie renouvelé ; cette année, lors de l'Assemblée générale qui se tiendra le 6 juin à Vénissieux, 8 Administrateurs pourront demander le renouvellement de leur mandat ; certains peuvent aussi choisir de ne pas solliciter ce renouvellement.

Tout adhérent, à jour de cotisation, peut proposer sa candidature ; il apporte ses compétences, son expérience, des idées neuves et participe à la vie et au développement de l'Association. Adressez votre candidature au plus tard le 7 mai à l'attention de Bruno Le Maire, Secrétaire Général de l'Adapei 69  
75, Cours Albert Thomas- CS 33951  
69 447 Lyon Cedex 03  
ou par mail [blemaire@adapei69.fr](mailto:blemaire@adapei69.fr)

RÉFORME DE L'ÉTAT ET SIMPLIFICATION

## 80 NOUVELLES MESURES POUR SIMPLIFIER LA VIE

Un dossier de presse a été publié par le Ministère en charge de la réforme de l'état et de la simplification en février 2016. Ces mesures traduisent la volonté de simplifier la vie des Français sur les axes prioritaires tels que l'emploi, la citoyenneté, les publics fragiles, le logement et la construction ou encore la jeunesse. Parmi les mesures, relevons :

- › Je scolarise mon enfant
- › Je prends soin de ma santé
- › Je vis ma citoyenneté
- › J'établis mes papiers
- › Je pars à la retraite.
- › Je demande une prestation de solidarité

POUR EN SAVOIR PLUS, rendez-vous sur [www.adapei69.fr](http://www.adapei69.fr)



QUESTIONS DE MOTS

### MÉTROPOLE, NOUVEAU RHÔNE, MDPH, MDMPH, MDR...

Vous êtes parfois perdus face à la multitude de termes administratifs ? Ce petit vrai-faux devrait vous éclairer.

**La Métropole de Lyon et le département du Rhône constituent 2 collectivités distinctes. VRAI**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015 : fusion de la Communauté urbaine de Lyon et du Conseil général du Rhône sur les 59 communes qui composent le territoire du Grand Lyon, Lyon au même titre que les 58 autres communes ne fait plus partie du « nouveau » département du Rhône. Le territoire de la Métropole est celui du Grand Lyon soit 59 communes, 1 281 971 Grand Lyonnais, répartis sur 538 km<sup>2</sup>.

Le département du Rhône quant à lui s'étend sur 2 715 km<sup>2</sup> et recense près de 440 000 habitants.

**MDPH & MDMPH est une et même structure. VRAI**

La MDPH signifie Maison départementale des personnes handicapées, lors de la création du nouveau Rhône et de la Métropole de Lyon, elle a été rebaptisée Maison départementale et métropolitaine des personnes handicapées (MDMPH). Elle est toujours située au même endroit 146, rue Pierre Corneille (Lyon 3). Elle gère effectivement aujourd'hui 2 territoires sous la double tutelle de la Métropole et du Rhône

**Les MDR vont disparaître ? FAUX**

Les Maisons du Rhône sont préservées qu'elles se situent sur le territoire de la Métropole ou sur celui du Rhône.

POUR EN SAVOIR PLUS, [www.grandlyon.com](http://www.grandlyon.com) et [www.rhone.fr](http://www.rhone.fr)



PRISE DE POSITION

## POUR UN RÉEL DROIT À LA VIE AUTONOME DE COUPLE ET DE FAMILLE



Le 27 novembre 2015 à Paris, Nous Aussi, association française des personnes handicapées intellectuelles, a adopté en Assemblée générale des revendications sur l'autonomie, la vie de couple et la vie de famille.

C'est au cours de cette assemblée où plus d'une centaine d'adhérents étaient réunis que des positions très fortes ont été prises. Des documents politiques avec des revendications claires ont été votés.

« Nous avons adopté des demandes pour que nos droits à une vie autonome, de couple et de famille ne restent plus de vains mots. », explique l'association.

Les personnes handicapées intellectuelles veulent avoir une vie comme les autres. Mais bien souvent leurs droits, pourtant reconnus par la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées, ne sont pas effectifs. C'est le cas du droit à une vie autonome. « Être

## AGENDA !



FESTIVITÉS

**FÊTE D'ÉTÉ**  
SAMEDI 25 JUIN  
IME Le Bouquet (Lyon 9)

**SOIRÉE CHOUCROUTE**  
OCTOBRE  
Gymnase des Genetières  
(Tassin la Demi-Lune)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

**AG DE L'ADAPEI 69**  
LUNDI 6 JUIN À 18 H 30  
Salle Joliot Curie (Vénissieux)

**AG DE L'AGHIB**  
SAMEDI 25 JUIN À 9 H 30  
Foyer La platière (Thizy)

**CONGRÈS NATIONAL DE L'UNAPEI**  
« Pour une société inclusive »  
JEUDI 19, VENDREDI 20 ET SAMEDI 21 MAI  
(Colmar)

autonome, c'est pouvoir décider pour sa vie, c'est être libre, c'est pouvoir choisir. Tout le monde doit pouvoir être autonome, selon ses capacités. ». L'autonomie des personnes handicapées intellectuelles doit être une réalité, que ce soit en logement autonome, en établissement ou en famille. Les entraves à une vie de couple ou une vie de famille demeurent nombreuses. La vie affective et sexuelle et la parentalité des personnes handicapées intellectuelles restent des sujets tabous et nécessitent un réel accompagnement que ce soit auprès des professionnels et des familles que du grand public.

PLUS D'INFORMATIONS [www.nousaussi.org](http://www.nousaussi.org)

ALOVA

## ASSOCIATION DE LOISIRS ADAPTÉS



**Sport, balades, visites, cuisine, travaux manuels, sorties neige, piscine, ferme pédagogique... autant d'activités et de sorties adaptées pour des enfants, adolescents et adultes handicapés mentaux, proposées par Alova.**

Créée par l'Adapei 69 en 2005, cette association dynamique est portée par des parents bénévoles et un réseau d'animateurs, en collaboration avec l'association Autisme Rhône Lyon Métropole. Le 7 avril 2016 fut l'occasion de réunir tous les administrateurs, les 150 adhérents, les représentants de l'Adapei 69 et d'Autisme Rhône Lyon Métropole ainsi que les partenaires pour faire un bilan d'étape et définir les nouvelles orientations. Au programme : retour sur la saison de loisirs 2014/2015, tour d'horizon du club des gones (6-18 ans), du club des grands gones

(+ de 18 ans) et des clubs Espace et Nature. L'occasion de voir ce qui marche et les avancées. Il s'agit aussi de profiter du moment pour remercier tous les animateurs, pour leur disponibilité, leur bonne humeur, leurs implications et dévouement, sans quoi les loisirs ne pourraient fonctionner.

**► POUR TOUT RENSEIGNEMENT, VOUS POUVEZ CONTACTER le secrétariat d'ALOVA :**  
**Sabah CASU**  
**Tél : 04 72 76 08 88**  
**Mail : alova@adapei69.fr**



VEILLE ASSOCIATIVE

### ► LA BELGIQUE

Une instruction datée du 22 janvier 2016 décrit le processus permettant de limiter les départs non souhaités par les personnes handicapées et les familles vers les établissements sociaux et médico-sociaux belges (*instruction DGCS/3B/DSS/1A/CNSA/2016/22*).

### ► LA LOI D'ADAPTATION DE LA SOCIÉTÉ AU VIEILLISSEMENT

prévoyait de nouvelles dispositions qui auraient fortement impacté la transmission du patrimoine des personnes handicapées et de leurs familles après leur décès; suite aux interventions de l'Unapei, les retours en récupération à l'encontre des bénéficiaires des contrats d'assurance vie souscrits par les bénéficiaires de l'aide sociale ne sera pas applicable aux principales prestations du champ du handicap; sont concernées l'aide sociale à l'hébergement des personnes handicapées, la PCH et l'APA.

### ► LA LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE (LFSS 2016)

comporte, entre autres, les mesures nouvelles suivantes, en particulier pour les personnes handicapées concernées :

- La mise en place d'une protection universelle, dite PUMA, qui supprime la CMU de base.
- La gratuité du dépistage du cancer du sein pour les femmes les plus à risque.
- L'expérimentation de programmes de prévention de l'obésité chez les jeunes enfants (3-8 ans).
- La prise en charge à 100 % des soins pour les victimes d'actes terroristes.

FORMATION

## ELESI : UN CONCEPT DE FORMATION INNOVANT À LA PORTÉE DE TOUS.



ELESI signifie « e-Learning pour une Société Inclusive ». C'est un projet de formation à distance gratuit destiné aux professionnels mais aussi aux familles et aux aidants travaillant ou vivant auprès d'enfants et d'adultes atteints de déficiences intellectuelles, de troubles envahissants du développement (TED) ou de troubles psychiques. Il est né de la volonté de renforcer la formation de nombreux personnels travaillant en Europe auprès d'enfants et d'adultes handicapés mentaux. ELESI a ainsi pour objectif de mettre à disposition des modules de formation à distance, avec support de tutorat, accessible en plusieurs langues, et à titre gracieux.

**► [www.elesi.eu](http://www.elesi.eu)**

PRATIQUE

## BULLE D'R : UNE AIDE AU RÉPIT ASSOCIATIF

Créé par l'association Éveil mâtins, « Bulle d'R », est un nouveau service à la personne proposant du babysitting occasionnel, régulier ou en cas d'urgence pour des enfants de 0 à 12 ans, handicapés ou atteints d'une maladie. L'équipe de « Bulle d'R » se compose essentiellement d'étudiants en médico-social et de personnes en poste dans ce secteur, formés par des professionnels de l'association et encadrés par des professionnels partenaires « d'Eveil mâtins » (ex : séance avec un psychologue, réunions d'équipe régulières). Les gardes s'effectuent à domicile et uniquement sur la Métropole lyonnaise. **Conditions :** Le service d'aide au répit est dédié aux parents d'enfants en situation de handicap jusqu'à l'âge de 12 ans et bénéficiant de l'Aeoh. Ce service est également proposé aux parents d'enfants atteints d'affections contraignant les parents à une présence continue sur de longues durées.



**EN SAVOIR PLUS > [www.eveilmatins.fr](http://www.eveilmatins.fr)**  
**► permanences : Mairie de Lyon 2<sup>e</sup>, rue d'Enghien - lundi au vendredi de 8h45 à 16h45 sans interruption le samedi de 9h30 à 12h**  
**Fermeture chaque jeudi de 12h à 14h.**

## BON À SAVOIR !

- **La prestation partagée d'éducation de l'enfant (PréParE)** remplace l'ancien complément de libre choix d'activité CLCA et favorise le partage du congé parental entre les deux parents.
- **Le congé de proche aidant** remplace le Congé de soutien familial et élargit la liste des proches pouvant être accompagnés au-delà du cercle familial.
- **Les aidants familiaux** la CNAV a publié une circulaire précisant les conditions de mise en œuvre de la majoration de durée d'assurance vieillesse au profit des proches aidants ayant assumé la charge d'une personne adulte handicapée. Si les conditions sont remplies, cette majoration apporte un trimestre supplémentaire pour une période de prise en charge de 30 mois consécutifs.

- **La retraite anticipée pour assurés handicapés** la CNAV a publié une circulaire introduisant deux mesures :
  - L'abaissement de 80 à 50 % du taux d'incapacité permanente requis
  - La suppression du critère de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé.

- **La prime d'activité** qui remplace le RSA activité et la prime pour l'emploi, est une aide financière à destination des travailleurs modestes; le simulateur adapté aux allocataires AAH qui pourraient être concernés est en ligne; le lien est <http://www.caf.fr/visite-guidee/la-prime-d-activite>

- **L'école pour les familles sans réponse,** il existe « l'Aide Handicap École ». Contact : 08 10 55 55 00

- **Polyhandicap et citoyenneté :** Un défi pour tous à télécharger gratuitement sur [www.unapei.org](http://www.unapei.org)

## ► FAIRE VIVRE LE PROJET ASSOCIATIF

## SOYEZ ACTEUR DE VOTRE ASSOCIATION : participez à la construction du projet associatif 2017-2022 de l'Adapei 69



**Document fédérateur de tous les acteurs de l'Association, le Projet Associatif énonce les valeurs et les orientations de notre Association, qui depuis près de 70 ans s'efforce de répondre aux besoins et attentes des personnes handicapées mentales et de leur famille. Ces besoins et attentes évoluant, l'Association a décidé de retravailler son Projet Associatif en profondeur, en associant l'ensemble des parties prenantes : adhérents, personnes handicapées, familles, professionnels et bénévoles.**

Ce qui fonde la particularité associative, au-delà des caractéristiques démocratiques, statutaires ou culturelles, c'est l'existence même d'un Projet. Ce dernier est un outil de structuration institutionnelle qui s'inscrit dans une vision « politique » de transformation sociale et se décline à tous les niveaux, politique, stratégique et opérationnel de l'organisation. Il constitue en quelque sorte le « socle » de l'ensemble des activités de l'Association, sur lequel doivent notamment reposer les projets de service et des établissements.

Le dernier Projet Associatif de l'Adapei 69 datant de 2008, il est aujourd'hui nécessaire qu'il soit revu en tenant compte des évolutions de l'Association et de son environnement.

Dans un contexte économique et social en pleine mutation, l'écriture du Projet

Associatif est l'occasion pour l'Adapei 69 de répondre aux nouveaux enjeux du secteur médico-social liés notamment à la réforme des politiques de santé (loi Hôpital, patients, santé et territoire du 21 juillet 2009) et la nouvelle organisation politique de notre territoire (Métropole de Lyon et Rhône).

Également, le futur Projet Associatif se doit de prendre en compte l'évolution des besoins et attentes des personnes que nous accompagnons et répondre à un certain nombre d'interrogations :

- Comment se positionner dans les programmes régionaux de santé, dans les schémas médico-sociaux et des solidarités ?
- Comment, dans ces nouveaux dispositifs, évaluer les besoins des personnes handicapées mentales, organiser leur parcours de vie et garantir la qualité de l'accompagnement ?
- Comment apporter des réponses concrètes aux personnes handicapées vieillissantes ? aux personnes avec autisme ? aux personnes présentant un handicap psychique ? aux besoins de scolarisation et de parcours professionnels ?
- Comment mieux répondre aux questions des familles, aux demandes de soutien et de répit ?
- Comment développer et construire des réseaux d'accompagnement avec les associations partenaires, avec le secteur sanitaire, avec l'école ordinaire, avec les entreprises ?

*Faire émerger les idées, favoriser les échanges, impulser des débats...*

« L'écriture du Projet Associatif et sa mise en œuvre sont une formidable occasion de redynamiser la vie associative, de communiquer et de revisiter nos pratiques car, quoi de mieux qu'un projet pour nous porter, nous motiver, nous rassembler autour de son développement ? »

Marie-Laurence Madignier,  
Présidente de l'Adapei 69

Le Projet Associatif n'a de sens que s'il est le résultat d'une grande concertation et d'un large consensus. Cela nécessite que son élaboration soit le fruit d'un travail participatif partagé par l'ensemble des acteurs de l'Association. Cet important chantier lancé par Marie-Laurence Madignier, Présidente de l'Adapei 69, à la Journée de l'Action Associative 2015, est le fruit d'un ensemble d'actions et de rencontres déjà été initiées ou à venir en 2016 et 2017 :

> Les ateliers organisés lors de la Journée de l'Action Associative ont permis, aux familles et aux professionnels présents, de faire émerger un nombre important de constats, problématiques et pistes d'actions pour faire progresser, tous ensemble, l'accompagnement des personnes handicapées et leur famille (les leviers d'actions proposés sont présentés dans le Bulletin n° 239).

> Le Conseil d'administration et la Direction générale de l'Association ont dressé le bilan du projet existant et proposé les points à faire évoluer. Ce bilan, qui se veut une base de réflexions et d'échanges avec l'ensemble des acteurs de l'Association, sera présenté à l'Assemblée générale 2016.

### > QUELLES SONT LES ÉTAPES ?

- Janv-mai 2016 : analyse de l'environnement et bilan du projet existant
- Juin 2016 : présentation état des lieux, valeurs et thèmes à travailler à l'Assemblée générale 2016
- Mai-sept 2016 : enquête de satisfaction auprès des personnes accompagnées et familles
- Sept 2016 - mars 2017 : consultations et échanges entre tous les acteurs
- Juin 2017 : validation du projet Associatif 2017-2022 par le Conseil d'administration et présentation à l'Assemblée générale 2017

> L'enquête de satisfaction auprès des personnes accompagnées, enfants et adultes, et auprès des familles des services et établissements, réalisée courant 2016 dans le cadre de la démarche d'amélioration continue de la qualité, permettra de recueillir leurs points de vue sur le fonctionnement des structures ainsi que leurs attentes en terme d'évolution des services rendus.

> Les groupes de travail mixtes professionnels et parents, selon les thèmes avec les personnes handicapées, et les commissions associatives (action associative, sensibilisation et scolarisation, accessibilité, santé, génétique, autisme, handicap sévère, fratries, vie affective et sexuelle...) seront mobilisés pour alimenter les réflexions et enrichir le Projet Associatif.

À partir de septembre 2016, un forum internet permettra, à tous les acteurs de l'Association, de suivre l'actualité de la construction du nouveau Projet Associatif, de proposer des idées à explorer et de recueillir les contributions. Des rencontres seront organisées avec les personnes accompagnées, les professionnels et les familles pour mettre en débat les orientations proposées avant la validation du Projet Associatif 2017-2022 par le Conseil d'administration en 2017.



Facile à lire et à comprendre

### Qu'est-ce que le projet associatif ?

L'Adapei 69 est une association qui défend les droits des personnes handicapées et de leurs familles.

Le projet associatif est le document qui présente les idées de l'Adapei 69.

Le projet associatif permet aux personnes handicapées, aux familles et aux professionnels d'avancer ensemble.

Le projet associatif de l'Adapei 69 concerne les personnes handicapées, les familles et les professionnels.

Le nouveau projet associatif rassemble les nouvelles idées de l'Adapei 69.

### Comment participer à l'écriture du nouveau projet associatif ?

Le dernier projet associatif de l'Adapei 69 a été écrit en 2008.

Il est révisé maintenant.

Tout le monde participe à l'écriture du projet associatif.

Un questionnaire permettra de donner son avis sur la vie des établissements et des services.

Plusieurs réunions seront organisées pour recevoir les idées des personnes accompagnées.

Vous pouvez donner vos idées.

C'est important de donner son avis.

Le nouveau projet associatif de l'Adapei 69 commencera en 2017.

Il sera valable 6 ans.

### Participer à l'élaboration du Projet Associatif 2017-2022 de l'Adapei 69, c'est :

> Affirmer ses valeurs.

> Définir les orientations de travail pour ces six prochaines années.

#### Tout adhérent peut y participer et être force de propositions.

Pour cela, il suffit de rejoindre une des commissions associatives (action associative, scolarisation, accessibilité, autisme, génétique, fratries, vie intime, affective et sexuelle...).

En étant force de proposition, vous serez alors acteur de votre Association !

Proposer vos idées : [projetassociatif@adapei69.fr](mailto:projetassociatif@adapei69.fr)

## RENCONTRE SCIENTIFIQUE

# RETOUR SUR LES 8<sup>èmes</sup> ASSISES DE GÉNÉTIQUE HUMAINE ET MÉDICALE



Les 8<sup>èmes</sup> Assises de Génétique humaine et médicale se sont tenues les 3, 4 et 5 février 2016 à Lyon. Cette importante manifestation scientifique a réuni 1 500 participants parmi lesquels de nombreux chercheurs, médecins et différents professionnels du secteur de la santé.

**D**urant 3 jours, plus de 160 conférences, communications orales, sessions simultanées et ateliers ont permis de faire le point sur l'avancée des connaissances en génétique, des techniques utilisées en laboratoire, sans négliger les aspects éthiques et philosophiques de ce très vaste domaine médical qui peu à peu livre quelques-uns de ses secrets.

Deux conférences ont eu un retentissement particulier :

- « De la double hélice au post humanisme » par le Professeur Jean-François Mattei
- « Identification des personnes par leurs empreintes génétiques et pratiques judiciaires » par Philippe de Mazancourt.



## > QUELQUES GRANDS THÈMES ABORDÉS :

- Thérapies et médecine personnalisées
- Bases moléculaires des pathologies : déficience intellectuelle et autisme
- Oncogénétique : dépistage et traitement de certains cancers
- Epigénétique : contaminant physique et chimique, santé des populations
- Génétique chimique
- Dépistage prénatal, diagnostic préimplantatoire, diagnostic prénatal non invasif
- Séquençage de nouvelle génération au service de la recherche sur les maladies rares
- Conseil génétique, éthique et psychologie
- Neurogénétique, maladie d'Alzheimer...

## QUE RETENIR DE CES JOURNÉES ?

> La recherche avance à grands pas ; malgré une très haute technicité, il n'est pas encore possible de répondre à toutes les demandes de diagnostic, mais à titre d'exemple, plus d'un tiers des autismes sont diagnostiqués.

> De nombreuses questions éthiques se posent et les chercheurs restent très vigilants sur les dérives d'Internet.

> Tous les représentants des associations font le constat que des outils diagnostiques existent ainsi que des outils pédagogiques : évaluation fonctionnelle, remédiation cognitive, diplôme universitaire

Handicap Mental-Déficience Intellectuelle. Il s'agit aujourd'hui que les professionnels s'en saisissent.

> Si les questions des hautes technologies, du diagnostic, du traitement des cancers, et des empreintes génétiques, ont été largement évoquées la déficience intellectuelle reste l'un des défis majeurs de la génétique.

En complément, se tenait une exposition où les laboratoires pouvaient faire la démonstration de leur matériel de haute technologie sur l'analyse du génome. Tout autour de cette exposition, différentes associations tenaient un stand.

« Notre mouvement parental représentait les délégations départementale (Adapei 69), régionale (Urapei, Rhône-Alpes) et nationale (Unapei).

Sur notre stand, nous avons reçu la visite de chercheurs et médecins avec qui nous avons créé un véritable partenariat (P. Edery, D. Sanlaville, M. Thill, B. de Fréminville, C. Demilly, M. Rossi). Des généticiens d'autres régions sont venus nous voir ainsi que des professionnels de différents secteurs. Deux conseillères en génétique nous ont présenté leur métier qui existe seulement depuis 2004. Nous avons aussi beaucoup échangé et tissé des liens avec les autres associations présentes : Syndrome de Smith-Magenis, Délétion du chromosome 17, Syndrome de Di-George, Délétion du chromosome 22, Alliance des Maladies Rares, Trisomie 21, Chorée de Huntington, Les enfants de la Lune, L'hémiplégie alternative, ainsi que les filières AnDDirares et Défi Science » explique Danièle Le Maire.



Une journée riche en rencontres et en découvertes !

Pour aller plus loin : [www.assises-genetiques.org](http://www.assises-genetiques.org)



Facile à lire et à comprendre

Voici quelques mots importants à comprendre :

La génétique est une science qui étudie les gènes.

Les gènes programment le fonctionnement de notre corps.

« Les Assises de la Génétique Humaine et médicale » est une grande réunion scientifique.

Cette année, c'est la huitième fois que « les Assises de la Génétique Humaine et médicale » sont organisées.

Elles ont eu lieu pendant trois jours : les 3, 4 et 5 février 2016 à Lyon.

Elles permettent aux chercheurs, aux médecins, aux professionnels de la santé, aux représentants des associations, de se rencontrer.

Pendant cette grande réunion, de nouveaux outils sont présentés.

Ces nouveaux outils sont utilisés en laboratoire pour rechercher les problèmes du corps humain.

Ils permettent aux professionnels de trouver des solutions plus adaptées pour les personnes handicapées.

## ► LES RENCONTRES DE L'URAPEI RHÔNE-ALPES

# JOURNÉE HANDICAP ET SANTÉ : DE NOUVELLES AVANCÉES



Le 9 février 2016, à Sainte-Foy-Lès-Lyon, s'est tenue pour la seconde fois le colloque Handicap et santé, en présence de Véronique Wallon, Directrice Générale de l'ARS Auvergne Rhône-Alpes et de Pascal Jacob, Président d'Handidactique.

Co-organisée par l'ARS Auvergne Rhône-Alpes et l'Urapei Rhône-Alpes, cette journée a réuni près de 160 personnes. Elle fut rythmée par de nombreux échanges et par la signature de la Charte Romain Jacob avec une ambition commune : favoriser le développement d'une société inclusive y compris dans le domaine de la Santé.

Cette journée a débuté par un tour d'horizon des problématiques liées au Handicap et à la Santé à travers deux études menées par les associations partenaires. Un état des lieux a été dressé sur l'accès aux soins des personnes handicapées dans le Rhône (étude réalisée par l'Adapei 69, l'APF, l'Unafam et la MRIE). Une étude réalisée par l'afipaem a mis en exergue les représentations sociales du handicap à l'hôpital.

Un autre temps fut consacré aux avancées majeures parmi lesquelles la mise en place d'un dispositif d'accès aux soins pour personnes sourdes et malentendantes, le projet de plateforme ambulatoire dédiée au Handicap, la création du réseau DéfiScience, le projet Tandem (accompagnement des usagers de santé en

situation complexe) ou encore la mise en place d'un réseau de soins bucco-dentaires auquel participe l'Adapei 69.

Pour finir, deux grands chantiers ont été présentés. Le dispositif de prévention et de dépistage des cancers chez les personnes handicapées, projet porté par l'Urapei Rhône-Alpes dans lequel l'Adapei 69 est fortement engagée. Et le projet de définition d'une stratégie régionale et territoriale d'accès aux soins (question de l'accès aux urgences des personnes handicapées), porté par l'ARS.

La consécration de cette journée fut, sans aucun doute, la signature de la Charte Romain Jacob par l'ARS Auvergne Rhône-Alpes et 15 associations qui n'avaient pu la signer lors de la première journée organisée sur le même thème le 19 novembre 2014. Moment qui symbolise un peu plus les avancées.

Propos recueillis par Bruno Le Maire.

Retrouvez en téléchargement sur [www.rhone-alpes.unapei.org](http://www.rhone-alpes.unapei.org) : les résumés, les diaporamas et le dossier presse de l'ARS.

## ZOOM SUR LA CHARTE ROMAIN JACOB

Initiée par les représentants des personnes handicapées et les acteurs des secteurs du soin (hospitaliers, médico-sociaux, ambulatoires).

Cette charte s'inscrit dans le cadre des lois en faveur de l'insertion sociale et de la pleine citoyenneté des personnes handicapées.

Elle a pour but de fédérer l'ensemble des acteurs régionaux et nationaux autour de l'amélioration de l'accès aux soins et à la santé des personnes handicapées. Les signataires s'engagent à se mobiliser pour promouvoir et faire avancer cette cause notamment sur les problématiques telles que promouvoir l'accès des personnes en situation de handicap aux soins courants et spécifiques en milieu ordinaire, quelle que soit la spécialité médicale ou paramédicale ou encore de trouver des réponses aux attentes de l'ensemble des acteurs du soin et de l'accompagnement, démunis face au manque de sensibilisation, de formation et de moyens dédiés aux personnes en situation de handicap.



Retrouvez la Charte en téléchargement sur [www.adapei69.fr](http://www.adapei69.fr)

## La sélection du centre de documentation de l'Adapei 69

Le Centre de documentation est ouvert à tous : adhérents, membres du personnel, personnes extérieures.

**N'hésitez plus ! Vous trouverez des thèmes variés et instructifs.**

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter au 04 72 76 08 88.

Une permanence est ouverte les jeudis de 14h30 à 17h30 à l'Espace Rencontre de l'Adapei 69 75, Cours Albert Thomas, Lyon 3<sup>e</sup>.



**JE SUIS À L'EST**  
de Josef Schovanec  
Editions Pocket - Parutions

Un témoignage unique, intégralement revu et corrigé par l'auteur avec une postface inédite. Un livre plein d'humour et de sensibilité sur ces « petits » problèmes qui font le quotidien

d'un autiste Asperger. Un témoignage salutaire qui contribue à changer notre regard sur l'autisme. Josef Schovanec n'est pas fou. Ni luxembourgeois, tchèque ou plutonien. Il n'est pas non plus un génie. Il est autiste. Diplômé de Sciences-Po, docteur en philosophie, Josef maîtrise une dizaine de langues, mais n'a pas parlé pendant plusieurs années. À huit ans, il était capable de présenter un exposé d'astronomie mais restait presque inapte au discours social. Est-ce son intelligence, la vivacité de son esprit, son sens de l'humour ? Josef est spécial... comme tout un chacun.

## HANDICAPÉS MENTAUX ET PSYCHIQUES : VERS DE NOUVEAUX DROITS

De Gérard Zribi, Jacques Sarfaty  
(dir.) Presses de l'EHESCP - 3<sup>e</sup> édition mise à jour



Les lois du 2 janvier 2002 et du 11 février 2005 renforcent leurs droits et permettent de véritables choix d'existence. Accès à la scolarisation, à l'emploi, au logement, à la participation aux décisions, aux ressources financières, à la qualité des services, à un projet personnel et à un parcours de vie...

Les auteurs prennent la mesure des progrès réalisés, soulignent les nombreuses insuffisances qui persistent, formulent des propositions pour y remédier. Autonomie, citoyenneté, inclusion sociale, intimité, sexualité, parentalité, bientraitance. Ces sujets complexes sont trop souvent abordés sur un mode simplificateur et incantatoire. Les auteurs proposent ici des approches nuancées, des réponses concrètes, ancrées dans les réalités quotidiennes.



**UN AMI PAS COMME LES AUTRES**  
de Mélanie Chambrin - illustrations de Solweig Pierron  
Éditions François Baudez - Parution le 20 novembre 2015

Jules se sent seul. Le soir, ses parents ne veulent pas comprendre qu'il a peur du noir et la journée, ils sont trop occupés pour s'occuper de lui. Jules aimerait un ami avec qui jouer. Alors quand il rencontre Bou, il pense être le plus heureux de tous les garçons. Sauf que son nouvel ami ne plaît pas du tout à sa mère...

**FACILE À LIRE ET À COMPRENDRE**

Jules est seul.  
Le papa et la maman de Jules ne jouent jamais avec Jules.  
Jules veut un ami.  
Jules rencontre Bou.  
Jules devient l'ami de Bou.  
Mais la maman de Jules n'aime pas Bou...



**MANON ET LUCAS DANS LA SAVANE**  
d'Emmanuelle Kohl, illustrations de Bo. Rivage  
Éditions François Baudez Parution le 20 novembre 2015

Cet été, Lucas ne verra pas Manon, partie faire un safari en Afrique avec ses parents. Jusqu'au jour où il reçoit un appel paniqué de Manon. Il part alors pour l'Afrique avec Flairtout pour sauver Manon des chasseurs d'éléphants qui l'ont enlevée.

**FACILE À LIRE ET À COMPRENDRE**

Manon passe ses vacances en Afrique.  
Manon a été enlevée.  
Manon appelle Lucas au secours.  
Lucas part la retrouver avec Flairtout, le chien qui parle.

Consultez notre catalogue en ligne sur le site de l'Adapei 69 [www.adapei69.fr](http://www.adapei69.fr) > Rubrique « Action et soutien aux familles » puis « Centre de documentation ».

ACCÈS DIRECT AU CATALOGUE EN LIGNE :  
[http://www.adapei69.fr/pmb/opac\\_css/](http://www.adapei69.fr/pmb/opac_css/)

Chaque **sortie**, chaque **voyage**,  
chaque **événement** est

**UNIQUE**



Des véhicules de **grand confort** adaptés à **tous les besoins**

Des conducteurs **expérimentés**

Autocars **Planche** garantie une **sécurité optimale**



Autocars **Planche** Keolis

**Contact**  
Chantal ZYLA  
04 77 68 82 66  
chantal.zyla@keolis.com

L'équipe Tourisme est à votre écoute - Devis sous 48h - www.autocarsplanche.com

**cera**  
ENGINEERING

**Spécialiste de la coupe à chaud, à froid, par ultrasons.**

Nos machines sont

- Conçues pour être simples à utiliser
- D'un excellent rapport qualité-prix
- Conformes aux normes CE

rue du 8 mai BP12 • 42390 Villars • France  
tél. 33 (0)4 77 92 25 92 • fax. 33 (0)4 77 74 50 03  
E-Mail : contact@ceraengineering.com - Site web : www.ceraengineering.com

SERRURERIE • FERRONERIE

**Bernard BOTTAZZI**

Constructions métalliques  
Constructions aluminium  
Automatismes de portails  
Rideaux métalliques  
Serrures de sécurité

Correspondance : 3, allée des Cèdres 69830 Chaponnay Tél. 04 72 22 26 81 Fax: 04 72 22 02 91

Atelier : 28, rue de St Simeon 69800 Oullins Tél. 04 78 15 69 43

**SUMO SARL** **MÉCANIQUE GÉNÉRALE**  
**2000 2000**

56, rue Paul et Marc Barbezat – 69150 DECINES  
Tél. 04 78 49 70 37 – Fax 04 78 49 34 99

SYMPATHISANT **Laboratoire UNILIANS**  
69330 MEYZIEU

**Solag**

Un vrai service dans les Arts Graphiques

2, rue de l'Artifice  
69140 RILLIEUX LA PAPE  
Tél. : 04 78 37 22 97  
Fax : 04 78 37 20 44  
bienvenue@solag.fr - www.solag.fr

SYMPATHISANT

Matériel médical • Orthopédie • Maintien à domicile  
Pharmacie Centrale - 4, rue J. Jaures 69240 Thizy - Tél. 04 74 64 47 80

MARBRERIE **CATTO**

Plan de Travail en Granit Taille de Pierre

**Marbrerie Funéraire**  
Av. du Cimetière - 69240 Bourg de Thizy  
marbrerie.catto0175@orange.fr

Port. 06 07 90 20 81 - Tél. 04 74 64 18 34 - Fax. 04 74 64 06 66  
Annexe - rue de l'égalité - 69550 Amplepuis - Tél. 04 74 89 24 82  
Permanence : Mardi de 9h30 - 12h00

**RESTALLIANCE**  
RESTAURATION HÔTELLIERE  
L'engagement santé

RESTAURATION ET SERVICES HÔTELIERS  
POUR LES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES ET MÉDICO-SOCIAUX



Les Jardins d'entreprises - Bât. F1 - 213 rue de Gerland - 69007 LYON  
04 72 76 50 40 - www.restalliance.fr

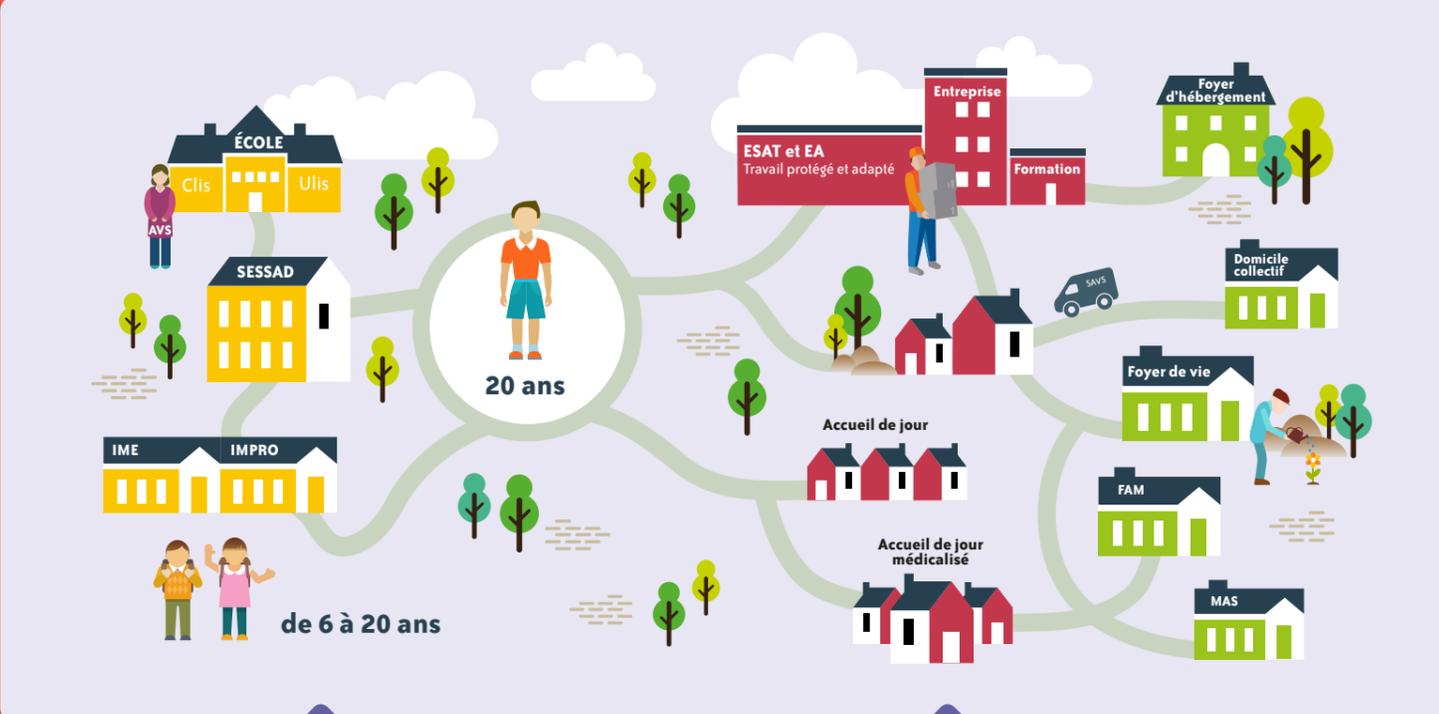
# DEVENIR ADULTE

## UN PASSAGE IMPORTANT

-  **J'ai 18 ans. Qu'est-ce que ça change ?**
-  **Je suis majeur. Quelles sont mes aides ?**
-  **Je suis adulte. Quel accompagnement ? (activité, logement)**
-  **Fiche pratique**

« Est-ce que je peux vivre seul ? J'ai peur de quitter mon établissement ! La tutelle, qu'est-ce que c'est ? Je veux travailler ! »

Alors que le statut d'adulte renvoie à la pleine responsabilité de la personne, la notion de handicap mental enferme dans le stigmate de l'éternelle enfance. Le passage à l'âge adulte des jeunes en situation de handicap est souvent un moment délicat, marqué par l'angoisse face à la perspective d'un avenir incertain. Devenir adulte n'est pas si évident que ce soit pour la personne handicapée mais aussi pour sa famille. C'est un passage qui pose de nombreux questionnements et qui s'anticipe. À travers le témoignage de personnes accompagnées, de familles et de professionnels, le dossier de ce Bulletin n° 240, propose un tour d'horizon pour préparer cette nouvelle étape de la vie et faire en sorte qu'elle se passe dans les meilleures conditions possibles pour tous.



**AAEH - PCH**  
Allocations et prestations spécifiques

**AAH - PCH - AIDE SOCIALE**  
Mesure de protection juridique (à partir de 18 ans)

Merci à l'ensemble des personnes qui ont pris le temps de témoigner et de participer à l'élaboration de ce dossier :  
Sonia Hammadou (résidente à la Résidence Santy, travailleuse à l'Esat la Courbaisse), Sylvain Gillet, Michael Sire, (résidents à la Résidence Plurielle),  
Anne-Marie Perrin (Maman de Teddy), Moulkeir Terir (Maman de Sarah), Chantal N'Guyen et l'équipe d'éducateurs de l'IME Le Bouquet, Nicole Mathieu  
et l'équipe éducative de l'IME Les Coquelicots, Magaly Brias, Assistante sociale à l'IME Les Primevères.



## J'AI 18 ANS. QU'EST-CE QUE ÇA CHANGE ?



**Sonia a 25 ans**, vit à la Résidence Santy depuis un an et travaille à l'Esat La Courbaisse dans l'équipe de la cuisine centrale.

« Ça veut dire qu'on est plus grand. 18 ans, c'est un âge où l'on peut faire des choses toute seule, comme son linge, ses courses, la lessive, ses repas. C'est prendre confiance en soi et être sûr pour se débrouiller seul. C'est aussi être citoyen et aller voter pour défendre ce que l'on veut de bien pour son pays. J'en parle souvent avec mon moniteur-éducateur Stéphane à la cuisine centrale. La dernière fois, j'ai voté à Meyzieu pour les élections du Président. »

### → RESPONSABILITÉ ET CITOYENNETÉ

La question de la responsabilité et de la citoyenneté du jeune adulte est un élément essentiel et primordial à l'arrivée de la majorité. C'est ce qui guide l'ensemble des acteurs autour du jeune adulte afin que celui-ci puisse accéder à un maximum d'autonomie. Mais c'est aussi, un passage où il peut être plus vulnérable puisqu'il devient maître de ses décisions. Pour le protéger, une démarche importante est le choix d'une mesure de protection juridique (voir page ci-contre).



### DU POINT DE VUE DES PARENTS

**Moulkeir**, maman de Sarah, 20 ans  
« J'ai toujours cherché à amener ma fille vers plus d'autonomie en fonction de ses capacités. Il est vrai qu'en grandissant, c'est bien en IME qu'elle s'est le plus émancipée. C'est son monde, elle s'y sent bien. Tout au long de son parcours l'équipe

pédagogique de l'IME nous fait un retour sur les avancées de notre fille, et ses capacités, afin d'évaluer son orientation. Aujourd'hui, Sarah est prête à intégrer un Esat. Nous avons une décision de mesure de protection, cela n'a pas été un moment très agréable. On se sent un peu déposé. C'est pourquoi l'accompagnement, les stages proposés et les échanges avec

l'assistante sociale sont importants. Les différentes réunions organisées nous permettent également de nous projeter un peu dans cette nouvelle étape de vie et d'être rassuré. Sarah attend avec impatience de partir en foyer, elle a envie d'avoir son chez soi, de pouvoir travailler. Maintenant, à nous de lâcher prise et de voir plus loin ».

## L'ESSENTIEL



### LA MESURE DE PROTECTION JURIDIQUE

#### > Pourquoi ?

- Évite les abus dont une personne peut être victime ou les dommages qu'elle peut se causer à elle-même.
- Garantit le respect de ses droits et de sa dignité.

#### > Pour qui ?

- Elle concerne toute personne majeure qui remplit les 2 conditions suivantes :
- Si l'altération de ses facultés mentales et/ou corporelles, médicalement constatée, empêche l'expression de sa volonté.
  - Si elle est dans l'impossibilité de pourvoir seule à ses intérêts

#### > Comment ?

- Faire une demande par courrier auprès du juge des tutelles au tribunal d'instance de la résidence habituelle de la personne à protéger. Des formulaires existent dans certains tribunaux ou dans les services d'information et de soutien aux tuteurs familiaux.
- L'accompagner obligatoirement d'un certificat médical circonstancié, rédigé par un médecin expert inscrit sur une liste établie par le procureur de la République (disponible auprès des greffes des tribunaux d'instance, du procureur de la République et des services d'information et de soutien aux tuteurs familiaux).
- Le coût de l'expertise est de 160 euros.

#### > Tout savoir sur les mesures de protection juridique : [ww.adapei69.fr](http://ww.adapei69.fr)

- Document intégral en FALC
- Guide « Curateur ou tuteur familial »



### Facile à lire et à comprendre



#### J'ai 18 ans, et alors ?

Je suis adulte et je suis majeur.  
Je suis responsable de tout ce que je fais.  
Je peux voter.  
Mes parents ne peuvent plus prendre les décisions qui me concernent.



#### J'ai des difficultés pour m'occuper

- de mes papiers administratifs,
- de ma personne,
- de ma santé,
- de mon argent,
- de mes loisirs,
- de mon travail,
- de mon logement,
- de mes besoins.



#### J'ai des solutions

Les mesures de protections juridiques. Il y a différentes mesures de protection. Elles ne me permettent pas toutes de faire les mêmes choses.

- **La sauvegarde de justice** me laisse prendre mes décisions seul. Si ce sont de mauvaises décisions, elles peuvent être annulées.
- **La curatelle simple** me permet de faire seul, tous les actes de ma vie de tous les jours mais je prends les décisions, importantes avec mon curateur.
- **La curatelle renforcée** me permet de faire seul certains actes, et les autres avec l'aide de mon curateur.
- **La tutelle** me protège plus, mon tuteur m'aide beaucoup.



#### Ma mesure de protection

Qui peut demander ma mesure de protection ?

- moi-même,
- la personne qui vit avec moi,
- une personne de ma famille,
- les personnes qui m'aident.



#### Comment faire ma demande de mesure de protection ?

Cette demande est envoyée à un Juge. Ce Juge est le Juge des Tutelles. Il faut lui expliquer pourquoi cette demande. Il faut joindre un certificat médical spécial. Ce certificat médical coûte 160 €. Je dois le payer avec mon argent.



#### Comment le juge regarde ma demande et prononce ma mesure ?

Le Juge me rencontre pour m'écouter. Je peux être accompagné par une personne de mon choix. La décision du Juge s'appelle « Jugement ». Si je ne suis pas d'accord avec la décision, j'envoie une lettre recommandée avec accusé de réception au Juge. Cette lettre s'appelle un « Recours ».



#### Qui va m'aider et me protéger ?

Le Juge nomme une ou plusieurs personnes :

- la personne que j'ai choisie,
- la personne qui vit avec moi et qui m'aide,
- une personne de ma famille.



### DU POINT DE VUE DES PARENTS

**Anne-Marie**, maman de Teddy, 19 ans.  
« On a tellement de doutes, peu de connaissances et beaucoup d'inquiétudes sur l'avenir de notre enfant. Tout au long de

son parcours, on s'efforce de franchir nos propres limites qui paraissent insurmontables. Et puis on est fier de voir que notre enfant arrive à se dépasser. Au moment de la majorité, on a l'impression que quelque chose nous échappe. On n'est plus maître,

il faut essayer de laisser son enfant mener sa propre vie. Les équipes éducatives sont de plus en plus en lien direct avec notre enfant pour le responsabiliser. Il y a plus de distance avec les parents et on doit retrouver un positionnement.



## JE SUIS MAJEUR. QUELLES SONT MES AIDES ?



**MICHAEL, 22 ans**, travaille en Esat et vit depuis un an en domicile collectif à Tassin.

On peut se gérer nous-mêmes. Savoir remplir des papiers administratifs par exemple. Avec ma mère, on est allé voir le juge pour ma tutelle. Je peux aller voter, faire des papiers à la mairie, retirer de l'argent, prendre un rendez-vous à la banque. Être adulte, c'est un passage à la maturité, on n'est plus sous la responsabilité des parents, on fait ce qu'on veut, on peut faire les choses nous-mêmes, on prend confiance en soi. Aujourd'hui, je vole de mes propres ailes. C'est ça la liberté.

### → DÉMARCHES : MODE D'EMPLOI

Démarches administratives, mesures à l'hébergement et à l'accompagnement de protection juridique, dossier MDMPH, AAH, aide sociale à l'hébergement et à l'accompagnement... les professionnels de l'Adapei 69 sont des acteurs « clé » pour accompagner les jeunes adultes et les familles à préparer ce passage.

#### Sensibiliser les familles aux changements.

Quatre à cinq mois avant les 18 ans du jeune, les familles concernées sont reçues par l'établissement pour parler des mesures de protection juridique. Ce premier temps d'informations est nécessaire pour évoquer les évolutions engendrées par ce passage à l'âge adulte et pour préparer parents et enfants à cette nouvelle étape en vue de protéger

et veiller à l'émancipation de chacun. À 20 ans, les aides sociales apportées aux familles, telle que l'AEEH (allocation pour l'éducation de l'enfant handicapé) se terminent. Il faut alors, faire une demande d'aide au nom de l'enfant – jeune adulte qui peut prétendre à l'AAH (allocation pour les adultes handicapés). Cette nouvelle démarche n'est pas sans incidences puisqu'elle sera versée directement au jeune adulte. Un compte devra être ouvert

en son nom propre, d'où l'importance de préparer en amont ces changements. C'est pourquoi, la famille a la possibilité de décider de constituer un dossier de demande de mesure de protection juridique qui permet de définir la capacité du jeune adulte à être autonome et de poursuivre la gestion pratique du quotidien dans son intérêt.

Parallèlement, il est souvent conseillé d'entamer les démarches de création d'une carte d'identité, d'ouverture d'un compte courant bancaire, nouveau numéro de sécurité sociale.

« Au moment où leur enfant devient majeur, de nombreuses familles peuvent se trouver bloquées dans leurs démarches administratives en raison du nouveau statut de leur enfant. Les banques par exemple peuvent demander la mesure de protection juridique comme justificatif pour ouvrir le compte au nom du jeune adulte, c'est pour cette raison que nous conseillons aux familles d'anticiper ces démarches avant la majorité du jeune, pour gagner un peu de temps et simplifier leurs démarches. explique Magaly Brias, assistante sociale à l'IME Les Primevères »



#### Les démarches en lien avec la MDMPH

Aux 19 ans du jeune, c'est le moment de constituer les demandes auprès de la Maison départementale et métropolitaine des personnes handicapées (MDMPH) telles que l'allocation adulte handicapé (AAH) versée par la CAF, l'orientation en secteur adulte, les cartes d'invalidité, de stationnement, la demande de prestation de compensation du handicap (PCH), les aides techniques matérielles (aména-

gement du logement, prise en charge des surcoûts de déplacements...), la reconnaissance du travailleur handicapé (RQTH).

À 19 ans, c'est surtout le moment où il faut transmettre auprès de la MDMPH le **dossier d'orientation du jeune** adulte qu'elle soit professionnelle en secteur protégé ou en milieu ordinaire, en foyer de vie... Cette orientation s'inscrit vraiment dans le cadre du projet personnalisé du jeune tout au long de son parcours au sein d'un établissement. C'est pourquoi le rôle de préconisation des équipes éducatives est essentiel. « Il nous arrive parfois de suggérer des établissements du secteur adulte qui correspondent mieux au jeune (grâce aux stages individuels...) et généralement la MDMPH suit. », précise Magaly Brias.

#### Le lien avec les structures « adultes »

Cela se traduit par l'organisation de visites, la recherche de partenariat pour des stages individuels, la construction de passerelles au niveau local pour une ouverture sur la « cité ». Parfois les procédures sont très longues, les relances nombreuses mais au moment de sauter le pas, tout s'accélère d'où la nécessité de bien être préparé.

C'est pourquoi, la mobilisation de l'ensemble des acteurs autour du projet de vie du jeune adulte est nécessaire. La famille doit être partie prenante dans la recherche de solutions adaptées aux besoins de son enfant en lien avec les professionnels.



#### EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES À L'IME PRIMEVÈRES

Pour mieux accompagner parents et jeunes adultes aux changements, l'IME Les Primevères organise :

Des temps de rencontres entre les parents qui ont déjà vécu cette expérience et les familles qui sont en train de la vivre.

Des accueils pour des jeunes dans des établissements du secteur adulte.

Des visites auprès de jeunes qui ont déjà quitté l'établissement.  
Des visites collectives de structures pour adultes à destination des familles.



#### DE NOUVEAUX PROJETS ÉMERGENT À L'ADAPEI 69



#### Création d'un service d'aide à l'insertion socio-professionnelle

Validé en janvier 2016, ce projet expérimental implique l'Esat la Courbaisse et l'IME Le Bouquet. C'est un projet avec 4 cycles d'apprentissage suivis dans un livret de parcours (cycle 1 à 13 ans, cycle 2 à 15 ans, cycle 3 à 18 ans et cycle 4 pour les plus de 20 ans). Le but est de pouvoir

délivrer une reconnaissance des acquis professionnels afin que les jeunes puissent avoir un moyen de valider leurs compétences. Pour le moment un engagement a été pris sur les domaines suivants : cuisine et service, espaces verts et petites manutentions.

## L'ESSENTIEL



### L'AIDE SOCIALE À L'HÉBERGEMENT ET À L'ACCOMPAGNEMENT

#### > L'aide sociale : comment ça marche ?

- Couvre les frais relatifs à l'hébergement et à l'accompagnement des personnes handicapées en établissement.
- Accordée sous certaines conditions de ressources, qui varient en fonction des types de structures, des modes d'accueil et des politiques départementales.
- Demande à effectuer au département du domicile de secours de la personne accompagnée.

#### > Une fois accordée, l'aide sociale permet :

- De régler les frais d'accueil dans l'établissement ou le service, en échange d'une participation financière du bénéficiaire, appelée contribution. La loi garantit à la personne un minimum de ressources laissées à sa disposition.
- Au moment du décès de la personne accompagnée, un recours en récupération est exercé contre la succession selon les règles établies par les règlements départementaux.

#### Où se renseigner ?

Maison départementale et métropolitaine des personnes handicapées  
146, rue Pierre Corneille  
69003 Lyon  
Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30

# JE SUIS ADULTE. QUEL ACCOMPAGNEMENT ?



Sylvain, 30 ans habite la Résidence Plurielle depuis 2 ans et travaille en Esat.

« Au début, je ne voulais pas partir, c'était trop rapide. Je ne sentais pas prêt. Je n'avais pas confiance. Ce sont mes parents qui m'ont poussé à m'installer. Aujourd'hui, c'est génial ! Je suis fier. Je dis ça parce que je suis bien chez moi et je sais tout faire. Chez moi, c'est impeccable. Maintenant je suis rapide et j'ai plus l'habitude. Au début, pour faire les courses au casino, j'y allais avec mes parents et ensuite avec Géraldine et Lionel (éducateurs spécialisés de la Résidence) et maintenant après 2 ans. Tout seul : je m'occupe bien ! »

## → QUEL ACCOMPAGNEMENT VERS CES CHANGEMENTS ?

Quitter une structure connue, construire de nouvelles habitudes, découvrir une nouvelle équipe, un autre établissement constituent une perte de repères majeure et exacerbent les craintes des familles et des jeunes. Que l'enfant soit orienté en milieu ordinaire, en Esat, en accueil de jour, en domicile collectif, en foyer de vie, il est important de se préparer... Éducateurs, directeurs, chef de service, moniteurs, assistants de service social, psychologues sont aussi présents pour favoriser une bonne coordination que ce soit avec les parents mais aussi avec les nouveaux acteurs du projet d'orientation du jeune.

### Faire émerger de nouvelles relations parents-jeunes adultes

L'un des rôles majeurs des professionnels au moment du passage à l'âge adulte est de faire émerger un nouveau type de relation entre le jeune et ses parents. Il s'agit de créer des passerelles entre les habitudes de vie à la maison et celles

en établissement. Encourager le jeune à faire des choses et le laisser prendre des initiatives. C'est changer de regard sur lui et le responsabiliser. S'adresser à lui comme à un adulte pour lui faire prendre conscience de son évolution. Des petites choses simples sont mises en place : éviter d'anticiper ses faits et

gestes, lui demander de participer aux tâches ménagères, le laisser choisir, se vêtir. C'est rechercher un nouvel équilibre d'adulte à adulte et apprendre à se faire confiance.

### Construire d'autres repères

Se rapprocher des rythmes du travail, mettre en place des temps d'activités, des temps libres en collectif, des temps de pauses, savoir s'occuper seul dans ces moments, c'est aussi travailler avec les jeunes sur de nouvelles postures. Leur permettre de se comporter comme un adulte, les valoriser. Leur laisser le choix d'agir et de s'exprimer librement, participe à leur cheminement vers la responsabilisation. « La confiance que vous nous faites, ça nous responsabilise. », parole recueillie d'un jeune de l'IME Le Bouquet.

### Se découvrir, savoir prendre soin de soi

Découvrir son corps, savoir s'habiller, se coiffer, savoir ce dont on a besoin, prendre soin de son hygiène, sont autant de notions essentielles dans le passage à l'âge adulte. C'est aussi, changer de regard sur soi-même et dépasser celui de son entourage. Des activités dédiées ou encore des groupes de paroles et d'expressions sont mis en place en ce sens dans certains IME. Aux Coquelicots\*, les jeunes participent à un atelier « esthétique et bien-être », animé par Christophe et Catherine (éducateurs spécialisés). Ce temps leur permet de prendre soin d'eux dans un moment calme et propice à l'échange. « C'est souvent dans ces moments où les jeunes se livrent un peu plus sur leur rapport au corps et à la sexualité » confie l'éducatrice.

### Tisser des liens avec le milieu ordinaire

Utiliser les transports en commun, faire les courses, aller à la piscine, accepter le regard des autres, savoir se comporter en société telles sont les missions de ces équipes encadrantes pour un passage réussi vers l'émancipation du jeune adulte citoyen. En pratique, certains travaillent les techniques de restauration par exemple : savoir servir, mettre une table, la débarrasser. L'idée d'un restaurant d'application mûrit de plus en plus dans les établissements pour faciliter les

stages en milieu ordinaire. Développer la citoyenneté. Prendre conscience que l'on peut avoir un avis et faire des choix pour s'impliquer dans la société, voter sont aussi des thèmes travaillés, notamment dans le cadre des CVS (Conseil de La Vie Sociale) ou dans les groupes d'échanges.

### Imaginer des partenariats avec les établissements du secteur adulte

Souvent porté par l'équipe pédagogique, cette mission n'est pas des moindres. Elle nécessite du temps, un suivi régulier, une bonne connaissance du terrain et un carnet d'adresses conséquent. Stages collectifs, une journée par semaine en CAJ ou en Esat, activités partagées en Foyer de vie, tout est envisagé pour amener cette transition en douceur. Des accompagnements particuliers sont également programmés au cas par cas en fonction des capacités et des besoins des personnes accompagnées.

## → EXEMPLES D'ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉS PAR L'IME LES COQUELICOTS

STAGE COLLECTIF ESAT encadré par Nelly	ESAT La Courbaisse	lundi journée
STAGE INDIVIDUEL	Esat La Courbaisse	1 MOIS
STAGE INDIVIDUEL	Esat Léon Fontaine	1 MOIS
STAGE INDIVIDUEL	ESAT Robert Lafon (ALGED)	1MOIS



Nelly

STAGE COLLECTIF FAM encadré par Catherine et Marc	FAM Les Tournesols	mardi matinée (temps bien-être et jeux partagés avec les résidents)
---	--------------------	---



Catherine

STAGE COLLECTIF CAJ encadré par Murielle	CAJ Parilly	mardi matinée
STAGE INDIVIDUEL Milieu Protégé : lingerie, cuisine	Sodexo via MAS Jolane	1 semaine
STAGE INDIVIDUEL CAJ	CAJ Parilly (Forest et le Génie)	1 mois



Murielle

Autres associations démarchées en fonction du profil du jeune		
STAGE INDIVIDUEL CAJ	Ferme de Verchery	1 mois
STAGE INDIVIDUEL CAJ	Les Villanelles	1 mois
Visites établissements Hébergement secteur adulte		

### IME LES COQUELICOTS : UN GROUPE QUI LIBÈRE LA PAROLE

Murielle, Nelly, Catherine, et le reste de l'équipe s'accordent à travailler sur le savoir-être, le savoir-faire et le savoir-vivre, chacun avec sa spécialité.

Mais cela passe aussi par une prise de conscience du « soi ». En créant des temps d'échanges et de réflexion sur ce thème, une fois par mois, dans le cadre du groupe « connaissance du corps et apprentissage de la relaxation », les jeunes

accompagnés ont plus de facilité à se projeter et à se créer une véritable identité. Ce n'est pas parce que le handicap est là, présent, que la personne ne progresse pas. Elle évolue physiologiquement, mentalement et de nouveaux besoins émergent.

### UNE SECTION SPÉCIALE « ADULTE » À L'IME LE BOUQUET

Ils sont 4 éducateurs référents et fonctionnent par binôme. Anna, Céline, Florence et Julien : 4 énergies différentes qui permettent de faire avancer un nouveau projet : celui du groupe « adulte » - une expérimentation qui porte déjà ses fruits !



Le groupe « adultes » est une section spéciale « adultes sortants », dans lequel nous travaillons « l'adultité », afin que les jeunes partent plus facilement et en confiance », explique Céline, « on dessine un chemin ensemble, pour que les jeunes se sentent rassurés, confiants et armés ». Céline et Anna travaillent avec les jeunes orientés en ESAT ou en CAJ, tandis que Florence et Julien accompagnent des jeunes orientés en FAM. Leur objectif commun : réduire les écarts entre l'univers du jeune et le secteur adulte en travaillant sur trois items particuliers : l'autonomie, la posture « adulte » et la socialisation. Tout a été orchestré pour que le jeune se construise autour de ces 3 piliers : ils évoluent toute la journée dans des bâtiments appelés « Pavillon » et « Agecco » loin des noms enfantins de l'IME. Des salles d'activités ont été reconstituées au plus proche de la réalité d'un Esat. Les temps de « récréa-

tion » n'existent plus. On parle de temps de « pause ». La posture de l'éducateur a aussi changé, il ne sollicite plus le jeune, c'est le jeune qui doit faire le pas. Des groupes d'échanges sont organisés pour tous les jeunes adultes concernés, moment propice à l'expression de thèmes qui les préoccupent tels que la sexualité, la séparation... Des stages en établissements adultes sont programmés (Esat la Courbaisse, CAJ Parilly...). L'équipe s'attèle à créer des liens avec les FAM du territoire. L'ouverture sur la « cité » est une ambition forte, pour une société plus inclusive. Ainsi, d'autres projets foisonnent tel que les échanges avec le milieu ordinaire (épicerie solidaire, partenariat avec la MJC...) - projets rendus possibles grâce aux renforts indispensables des « apprentis professionnels » Romuald, Maëlle, Marie-Carmel, Coline.



## FICHE PRATIQUE

En France à 18 ans, lorsque l'autorité parentale prend fin, la majorité rend possible l'exercice de tous ses droits. Protéger et mener les jeunes adultes en situation de handicap vers plus d'autonomie sont les enjeux portés par l'ensemble des services de l'Adapei 69. Cela nécessite une réelle mobilisation, et un travail main dans la main avec les familles et les professionnels.

### LE SAVIEZ-VOUS



#### Qu'est-ce que l'amendement Creton ?



Michel Creton, acteur français ému par la situation de son neveu polyhandicapé, s'est investi en 1988 dans une campagne nationale de sensibilisation en faveur des jeunes adultes sans solution adaptée à leur situation. La campagne « Michel Creton » a permis de voter la loi n°89-18 du 13 janvier 1989.

Il s'agit d'un dispositif législatif permettant de maintenir les jeunes adultes, au-delà de 20 ans, dans leur établissement pour enfants dans l'attente d'une orientation en établissement ou service pour adultes.

Fin 2015, l'Adapei 69 comptait plus de 80 jeunes maintenus au titre de l'amendement Creton en IME. Ces maintiens liés à l'amendement Creton posent la question du décalage entre les rythmes de vie enfant/adulte. C'est pourquoi, l'orientation en secteur adulte de ces jeunes est une priorité associative et de l'ensemble des acteurs concernés.

### → L'ADAPEI 69 VOUS ACCOMPAGNE

En tant qu'association parentale, l'Adapei 69 a pour vocation de soutenir les familles dans l'accompagnement de leur enfant. Parents, frères et sœurs, proches d'un jeune en situation de handicap mental, vous n'êtes pas seuls pour aborder ce passage de l'âge adulte.

N'hésitez pas à nous contacter et à venir nous rencontrer en cas de besoin. L'Action associative est là pour vous soutenir dans vos démarches en lien avec les professionnels des établissements.

#### Accueil, écoute et orientation des familles

En complémentarité avec l'action des établissements, le service de l'Action associative accueil, écoute informe et oriente les familles qui en ressentent le besoin.

**> Conseil technique et juridique**  
Une conseillère professionnelle vous accueille sur rendez-vous pour :

- Une écoute attentive.
- Mieux orienter ou simplifier vos démarches.
- Trouver les aides et allocations nécessaires.
- Rechercher des solutions d'accueil mieux adaptées.

Votre conseillère : **Jessica VOYER**  
04 72 76 08 88 / [jvoyeradapei69.fr](mailto:jvoyeradapei69.fr)

#### Appui conseil thématique

Des bénévoles « ressources » sont également en capacité de répondre à vos questions sur des thématiques précises et peuvent être sollicités individuellement ou dans le cadre de rencontres parents.

**> Protection juridique et patrimoine**  
Pour répondre à vos questions sur les mesures de protection des majeures, les assurances-vie, les successions, les pensions, les questions patrimoniales...

**> Aide à l'élaboration de dossiers administratifs**  
Partage d'expériences, aides et conseils pour l'élaboration des dossiers administratifs MDMPH...

Sur rendez-vous au 04 72 06 08 88 ou [contact@adapei69.fr](mailto:contact@adapei69.fr)

#### Echanges et rencontres

L'écoute et l'échange d'expériences sont des moments privilégiés qui permettent d'avancer et de réfléchir ensemble aux solutions possibles et à l'avenir. C'est pourquoi, tout au long de l'année, des rencontres thématiques sont proposées :

- Les prestations liées au handicap
- La transmission du patrimoine familial
- La vie affective et sexuelle des personnes handicapées
- Les rencontres pour les frères et sœurs d'un adulte handicapé.

Renseignements auprès de l'Action associative au 04 72 76 08 88 ou sur [www.adapei69.fr](http://www.adapei69.fr)

### + CONSEILS PRATIQUES POUR ABORDER LE PASSAGE À L'ÂGE ADULTE EN TOUTE QUIÉTUDE :

- S'informer en amont notamment sur les questions de protection juridique, les démarches administratives et l'orientation en secteur adulte.
- Être partie prenante dans le projet de vie de son enfant en lien avec les professionnels : une bonne coordination entre famille et professionnels favorise un meilleur accompagnement du jeune

dans son projet d'adulte et créé un climat de confiance favorable à son émancipation.

- Exprimer ses doutes et échanger avec d'autres parents et les professionnels qui accompagnent son enfant : il est normal de se poser des questions et en parler peut permettre de prendre ses décisions plus sereinement.

### → CONTACTS ADMINISTRATIFS

Les Maisons du Rhône gèrent les problématiques liées au handicap.

Si vous êtes domicilié dans le département du Rhône  
> [www.rhone.fr](http://www.rhone.fr)

Si vous êtes domicilié dans la Métropole de Lyon  
> [www.grandlyon.com/mdmph](http://www.grandlyon.com/mdmph)

### ► RÉFLEXION

## SAVS : DU SINGULIER AU PLURIEL



**Service d'accompagnement à la vie sociale, 4 mots qui expriment le sens des engagements poursuivis par l'équipe du SAVS Pluriel qui accueille 40 personnes handicapées mentales ou psychiques, sur l'Ouest lyonnais. Zoom sur un service singulier qui gagne à être connu.**

#### ◊ LE SAVS PLURIEL, UN SERVICE ?

SAVS Pluriel : « Nous ne sommes pas un établissement « en dur » mais bien un dispositif qui permet aux personnes de disposer d'une aide, d'un appui pour la réalisation de leur projet de vie à domicile. La libre adhésion de la personne accompagnée et l'adaptation du cadre d'intervention à chaque situation singulière est indispensable pour que l'accompagnement fonctionne.

#### ◊ UN « OUTIL » D'ACCOMPAGNEMENT ?

SAVS Pluriel : « L'accompagnement est d'abord un outil car c'est la personne qui construit et identifie avec le référent

éducateur spécialisé, l'objet de son accompagnement. C'est aussi une posture professionnelle, qui consiste à écouter, conseiller et soutenir dans les démarches pour que chacun puisse faire valoir les droits et capacités à décider seul. Il s'agit d'accompagner leur recherche d'autonomie (acquisition, maintien) dans leur environnement social, sur leur territoire de vie. La particularité du SAVS c'est qu'il n'amène pas aux personnes un réseau « clef en main » mais accompagne les personnes pour qu'elles trouvent et construisent leurs propres solutions. Nous ne nous substituons pas au réseau existant de la personne mais travaillons avec lui pour le révéler, le faire vivre, l'articuler, le dynamiser ».

#### ◊ À LA VIE SOCIALE ?

SAVS Pluriel : Ne plus être « extraordinaire » ça se travaille ! C'est d'abord, prendre place dans son environnement social, au cœur de son quartier, avec le soutien de son accompagnateur. C'est aussi, participer à des ateliers proposés par le SAVS, qui favorisent la rencontre de l'autre et l'ouverture sur la cité.

### + POUR ALLER PLUS LOIN

Dans le cadre de la démarche qualité et des échanges des bonnes pratiques professionnelles des SAVS de THIZY et de PLURIEL à TASSIN se sont rencontrés le jeudi 3 mars 2016. À l'ordre du jour de la matinée, des questions autour de la citoyenneté, de l'accompagnement au sens général en passant aussi par des sujets plus précis et particuliers comme les accompagnements médicaux, la parentalité et encore la participation. À travers des débats riches les 2 équipes ont pu échanger sur leur pratique respective mais aussi s'ouvrir à des fonctionnements différents et adaptés.

Le SAVS fait également campagne pour lutter contre la stigmatisation, comme en témoigne sa participation en octobre dernier à la Journée mondiale de la santé mentale (voir Bulletin 239). À cette occasion, le film réalisé pour l'inauguration de la Résidence Plurielle (Domicile collectif et SAVS) a été présenté au grand public et ainsi participe à la sensibilisation au handicap.

#### ◊ EN RÉSUMÉ

Le SAVS, c'est faire en sorte que chacun ait la capacité d'agir avec d'autres, pour faire entendre sa voix et son point de vue. C'est prendre part au débat sur la mise en œuvre d'un accompagnement, pensé par et pour les personnes handicapées. C'est conjuguer le singulier (d'une personne) au pluriel (de la cité).

## EN BREF



Les services du SAVS s'adressent aux personnes les plus autonomes qui travaillent et vivent en appartement personnel ou en famille. L'inclusion dans la société est au cœur des préoccupations : aide aux tâches administratives, inscriptions à des activités de loisirs, lien avec les professionnels de santé...

### TOUR D'HORIZON DES SAVS DE L'ADAPEI 69

**SAVS de Thizy :**  
rue Gambetta  
BP6 69240 Thizy  
04 74 64 29 89

**SAVS Pluriel :**  
5/7, rue Georges Perret  
69160 Tassin-la-Demi-Lune  
04 82 53 68 08

**SAVS La Goutte d'Or :**  
Lieu-dit « La Gare »  
69610 Meys  
04 74 26 61 26

**SAVS Santy :**  
8, bis rue Jean Sarrazin  
69008 Lyon  
04 82 53 69 85



► INNOVATION IME PERCE NEIGE (THIZY)



## DES TABLEAUX BLANCS QUI CHANGENT LA DONNE !



Depuis le 26 janvier 2016, trois « TBI » ont investi les classes des cinquante élèves de l'IME Perce-Neige. Une véritable révolution qui ouvre le champ des possibles en termes d'information, de communication et surtout d'apprentissage scolaire. Retour sur un outil qui a vite fait d'évincer le tableau à craie, d'un coup de stylet !

Le projet TBI est né de l'ambition des 4 enseignants spécialisés, intervenant à l'IME Perce-Neige, de proposer aux enfants autistes ou handicapés mentaux de l'établissement, les mêmes chances d'apprendre que les autres par l'utilisation d'outils modernes qui peuvent leur permettre de dépasser leur handicap et de se sentir valorisés dans leur apprentissage. « Si aujourd'hui les écoles ordinaires s'équipent de plus en plus en TBI, pourquoi pas nous ? C'est pour cette raison que nous nous sommes lancés le défi d'obtenir cet équipement. Nous remercions Sonia Bouveret, ancienne directrice, les familles de l'IME Perce-Neige dans le cadre du fonds de solidarité de l'établissement et la Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien sans qui le projet n'aurait pu aboutir » précise Sophie Boccard, enseignante coordinatrice du projet.

### MAIS QU'EST-CE QU'UN TBI ?

Cette abréviation signifie Tableau Blanc Interactif. Il s'agit d'un tableau blanc

connecté à un ordinateur par wifi ou câble et relayé à un vidéoprojecteur. Cet équipement s'appuie sur la technologie interactive qui permet de visualiser un même contenu numérique projeté sur une surface appropriée, puis d'interagir avec ce contenu à l'aide d'un stylet, de créer éventuellement un nouveau document, qu'il sera ensuite possible d'enregistrer, pour pouvoir lui être partagé et retransmis de la même manière, si besoin.

### UN OUTIL MODERNE POUR ENSEIGNER

Les fonctionnalités de cet outil sont très pratiques. « Là où un tableau classique s'efface, l'avantage du TBI est qu'il garde toujours une trace du travail collectif parcouru en classe notamment grâce à la possibilité de consulter un historique. On peut voir la progression d'une leçon et revenir sur les erreurs en un clic » explique Sophie, professeur des écoles spécialisées à l'IME de Thizy. L'interactivité est immédiate : elle permet de travailler sur un document, de le modifier collectivement sur l'écran puis d'imprimer ses modifications pour garder une trace sur un document redistribué à chaque élève. L'interactivité est créatrice de repères, elle donne du sens et une continuité logique aux enseignements transmis en classe. Enfin, la possibilité de consulter Internet enrichit profondément les cours. Utilisé quotidiennement, ce tableau blanc interactif offre une autre façon de manipuler les outils d'enseignement et fait gagner du temps. En un coup de stylet, les formes et mots s'agrandissent, l'écriture manuelle devient écriture numérique, la palette de couleurs utilisables est impressionnante, les textes se surlignent en direct, ils se découvrent même progressivement, grâce à un cache. « C'est un outil de compensation aux usages infinis », précise l'enseignante. Révolutionnaire, il est complémentaire de l'enseignement classique.

### Paroles réjouies d'élèves de l'IME Perce-Neige

« C'est trop bien ! C'est notre cadeau de Noël ! » **Carlos**

« Si on écrit une lettre un peu de travers, c'est génial, ça se remet tout de suite en forme. » **Quentin**

« On peut même aller sur Internet car le tableau est relié à l'ordinateur ! » **Aurélia**



### UN SUPPORT VALORISANT POUR LES ÉLÈVES

« C'est un outil très adapté aux enfants présentant une déficience intellectuelle. Il les valorise, il permet de rythmer les cours, de recentrer l'attention. Quel que soit le sujet tout le monde peut travailler directement sur ce support ». L'élève s'implique en venant au tableau et en recherchant des informations. Ensuite, il partage les réponses directement avec ses camarades. Les enfants sont à la fois spectateurs, acteurs et parfois même formateurs, lorsqu'ils trouvent des solutions en rapport avec l'utilisation de ce nouvel outil que les professeurs apprivoisent petit à petit. Malgré les difficultés d'écriture que certains élèves rencontrent, les messages sont rendus compréhensibles, décryptés et retranscrits directement par ce support interactif. Aujourd'hui les élèves de l'IME Perce-Neige sont fiers d'avoir la chance d'utiliser tous les jours ces tableaux. Ils apprécient grandement cette forme de reconnaissance, d'avoir comme les autres un équipement moderne et tourné vers l'avenir. C'est avec hâte qu'ils attendent de nouveaux logiciels d'utilisation et un quatrième TBI, afin que toutes les classes de l'IME soient équipées.

> Plus d'informations au 04 74 64 02 43 ou ueperceneige@adapei69.fr

### > LES ACTEURS DU PROJET

Fonds de solidarité de l'IME Perce-Neige : financement des 3 écrans et ordinateurs à hauteur de 10 000 €.

La Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien : formation et maintenance des matériaux informatiques.



Facile à lire et à comprendre

### QUE VEUT DIRE TBI ?

TBI veut dire Tableau Blanc Interactif.

### À quoi sert ce Tableau Blanc Interactif ?

C'est un outil de travail utilisé dans les classes d'enseignement ou dans les ateliers.

Il offre beaucoup de possibilités.

Il est utilisé pour aller sur Internet, pour écrire ou dessiner, pour voir des films.

Il permet de travailler à plusieurs sur un document.

### Comment fonctionne-t-il ?

C'est un grand tableau blanc :

- > relié à un ordinateur grâce à un câble,
- > relié à un vidéoprojecteur qui projette les images sur le tableau,
- > relié à un « stylet » ou stylo graphique.

### Comment l'utiliser ?

Il est interactif car il possède un « stylet ».

Un stylet est un crayon pour écrire, pour dessiner.

et pour travailler sur une tablette ou un TBI.

### Qui est équipé de TBI ?

L'IME Perce-Neige en a 3.

Toutes les écoles ordinaires vont s'équiper en TBI.



► REPORTAGE

# L'IME PIERRE DE LUNE PREND SES MARQUES À SAINT-PRIEST



Après un an et demi de construction et un déménagement les 21 et 22 janvier 2016, L'IME Pierre de Lune s'est installé dans un nouvel établissement dont l'architecture a été entièrement pensée pour répondre au mieux aux besoins de chacun. L'IME offre aujourd'hui la possibilité pour les enfants, leur famille et les professionnels d'investir un lieu de socialisation adapté pour un meilleur accompagnement. Tour d'horizon et visite d'un établissement bien pensé !

### DES LOCAUX BIEN SITUÉS

Proche des grands axes routiers, desservi par le réseau TCL (Bus 62 ou C25), l'IME Pierre de Lune est simple d'accès. Les nouveaux locaux sont installés sur près de 2750 m<sup>2</sup> de terrain à Saint-Priest dans la Cité Berliet, zone d'activités qui s'inscrit dans un vaste programme d'aménagement d'ici 2019, favorisant un environnement de qualité et intégrant une continuité paysagère à travers une zone verte de 20 hectares.



### CONJUGUER ARCHITECTURE INTÉRIEURE ET HANDICAP

Cette nouvelle création, réalisée en concertation avec les professionnels (groupe de travail : direction, éducateurs et professionnels médico-éducatifs...) a permis de revoir l'organisation précédente et d'intégrer l'architecture, dans la prise en compte du handicap de chaque enfant. La nouvelle répartition a nécessité une grande modularité et surtout un travail d'équipe important de réflexion sur la place de chaque résident dans la nouvelle structure. Ainsi, à titre d'exemple, de petits espaces dits de « repli » ont été pensés dans chaque salon, afin que l'enfant, qui ressent le besoin de s'isoler, puisse continuer à évoluer avec le groupe, tout en se protégeant. Il peut ainsi « voir sans être vu ». « Nous avons insisté pour créer ces espaces d'apaisement dont le plafond a volontairement été abaissé. C'est en quelque sorte un cocon à l'abri des regards qui reste ouvert sur le lieu de vie collectif », explique Régis Cayol, Directeur de l'IME Pierre de Lune.



### DES ESPACES OUVERTS SUR L'ENVIRONNEMENT EXTÉRIEUR

Les lieux de vie ont été pensés de façon similaire, ainsi on retrouve dans chaque unité des espaces collectifs intérieurs : salon, salle à manger, cuisine, salle de bain et des espaces extérieurs avec jardin attenant et patio. Sorte de « jardin clos de murs mais sans toit », ce dernier illustre bien le rapport entre architecture et handicap. Il sécurise l'enfant qui a besoin

de sortir, tout en se sentant contenu. Parmi les espaces ouverts existent aussi un patio central commun aux trois unités d'internat, un lieu de rencontres, comme la « place du village », lieu d'échanges et de partages entre familles, professionnels et enfants accompagnés, pour un moment de convivialité.

« Tout est en place pour un accueil dans de meilleures conditions et pour un accompagnement adapté. Il s'agit aujourd'hui de s'approprier l'espace, les nouvelles fonctionnalités des locaux, et surtout de créer du sens et de nouveaux repères pour tous, d'inventer de nouvelles pratiques, de donner vie à ses locaux, d'écrire une nouvelle histoire. » Régis Cayol



### CRÉER DES REPÈRES

La particularité des nouveaux bâtiments de l'IME réside dans l'articulation des espaces de vie Jour/Nuit et la création d'un véritable pôle d'activités favorisant le travail éducatif en petits groupes. L'enjeu était de permettre aux enfants de bien identifier les lieux dans lesquels ils vivent en termes d'espace et de temps. Ainsi, le nom d'origine des unités a été préservé, chaque chambre est identifiée par une couleur, le mobilier est simple, dans un style épuré. Les espaces sont bien distincts. « L'important est de rythmer et créer des repères : lever, déjeuner, départ à l'activité... C'est en ce sens que l'espace « hébergement » est déconnecté du pôle « activités ». L'enfant accompagné doit se vêtir et sortir de son unité pour rejoindre les groupes d'activités. Il traverse son internat, emprunte les cheminements extérieurs et rentre dans un nouveau bâtiment.

Le pôle d'activités se compose de sept salles parmi lesquelles une grande salle pluridisciplinaire et plusieurs petites salles pour pratiquer la musique, réaliser des activités manuelles, une autre consacrée à la peinture, une classe d'apprentissage, une salle d'eau (pataugeoire, activités aquatiques) et enfin la salle Snoezelen\* (espace de relaxation).

### 🏠 FICHE D'IDENTITÉ

**Ouvert, 7 jours sur 7, 24h sur 24h**  
Accueille les enfants de 8 à 20 ans

**> EXTERNAT**  
• 2 unités : Les Incas et les Mayas  
• 14 places

**> INTERNAT**  
• 3 unités : Papillons, Grenouille, Poissons  
• 24 places

- Les espaces collectifs des 5 unités sont dotés d'une salle de bain commune avec baignoire, d'une cuisine, d'un salon, d'une salle à manger, d'un patio et d'un jardin attenant.
- Un patio commun aux 3 unités d'internat.
- Un pôle d'activités composé d'espaces pluridisciplinaires (7 salles d'activités), un préau et un terrain de sport.
- Un pôle santé : une infirmerie, une salle de psychomotricité
- Un pôle administratif : direction, secrétariat, assistante sociale, salles de réunion.

### ► ZOOM SUR LA HALTE MONTABERLET

La Halte Montaberlet qui accueille en journée, du lundi au vendredi, 6 à 7 enfants « sans solution » âgés de 8 à 20 ans, fait partie du projet. Elle aussi a quitté ses anciens locaux situés à Décines pour s'installer à Saint-Priest dans l'un des nouveaux bâtiments. L'articulation des espaces (est similaire à l'IME Pierre de Lune) avec des espaces collectifs adaptés, un patio intérieur et un jardin attenant.



### QU'EST-CE QUE LE SNOEZELLEN ? \*

C'est une stimulation multi sensorielle contrôlée, une pratique visant à éveiller les sens de la personne stimulée, dans une ambiance sécurisante. L'objectif est de donner du bien-être à la personne stimulée par le plaisir que lui procure l'activité dans laquelle elle est impliquée. La démarche est basée sur l'éveil au monde extérieur par le biais de son corps et de ses cinq sens. Cet éveil permet de prendre une meilleure conscience de « l'ici et maintenant » et ainsi de donner plus de substance à sa relation au réel. L'accompagnateur apporte son aide en écoutant les réponses aux stimuli et en agissant sur l'ambiance, si nécessaire.

### CONTACT

**Directeur**  
Régis Cayol  
**Chef de service éducatif**  
Damien Bichet et Djamel Lounici  
2, 1<sup>er</sup>, rue – Cité Berliet  
69 800 Saint-Priest  
Tel. 04 72 53 95 31  
direction-pierredelune@adapei69.fr

► DU CÔTÉ DES RÉSIDENTS : Complexe de L'Orée des Balmes – CAJ Les Embruns (Sainte Foy-Lès-Lyon)

## L'ORÉE DES BALMES EN PISTE !

Mardi 26 janvier 2016, pour la 11<sup>e</sup> édition des jeux Rhônalpins 2016, un groupe de 45 personnes du Complexe de L'Orée des Balmes s'est rendu sur les pistes montagneuses du Vercors pour passer une journée sous le signe du sport et de la convivialité.



C'est la 2<sup>e</sup> année qu'un groupe réunissant des jeunes du Centre d'accueil de jour « les Embruns » et des résidents du Foyer de vie « L'Orée des Balmes », est invité dans le cadre des jeux d'hiver des lycéens et apprentis Rhônalpins. Cette aventure a pu être renouvelée cette année grâce au soutien du Comité Lyonnais de Ski (Fédération Française de Ski Alpin) et de la Région Rhône-Alpes autour d'un objectif commun : découvrir et pratiquer les sports d'hiver durant une journée dans la joie et la bonne humeur. Au programme : découverte et promenades dans la station, initiation aux raquettes pour certains, au ski de piste, à l'utilisation des tire-fesses et tapis roulants pour d'autres. Tout ceci bien sûr, encadré par des moniteurs diplômés ! Et la nouveauté de l'année, qui a emporté un fort succès fut l'initiation à la bouée sur neige sur une piste de luge adaptée. Une journée bien remplie qui n'a pas manqué de réjouir l'ensemble du groupe : « Nous avons trouvé fort agréable l'accueil au stand de la région Rhône-Alpes



autour d'un chocolat chaud. Les bonnets offerts par les organisateurs ont été une belle surprise. Ce fut l'occasion, de pouvoir rencontrer des anciennes connaissances et d'en faire de nouvelles, tout cela sous un magnifique soleil et dans une ambiance festive ». Malgré le changement de rythme de la journée, la longueur du trajet, les participants sont revenus

enchantés de cette sortie. Pour l'équipe des professionnels, ce projet a atteint ses objectifs. « Nous remercions le comité du ski du lyonnais pour nous avoir associés à cet évènement et nous nous déclarons prêts à repartir ! », expliquent avec enthousiasme Beata, éducatrice spécialisée et Audrey, aide médico-psychologique sur le complexe de l'Orée des Balmes.

► DU CÔTÉ DES RÉSIDENTS : Foyer de vie La Platière (Thizy)

## L'ESCALE : UN NOUVEL ESPACE « ACCUEIL, FAMILLES, AMIS »



« L'escale » est un espace réservé aux familles, amis et parents, des personnes accueillies au Foyer de vie La Platière. C'est un lieu de rencontres, d'échanges ou les personnes accueillies reçoivent leurs visiteurs, en toute tranquillité et

intimité le week-end ou en semaine (sauf les lundis après-midi de 14 h 30 à 16 h 30 et les vendredis matins de 9 h à 14 h). Il a été imaginé pour faciliter les liens sociaux et familiaux et apporter une aide face à l'éloignement et au vieillissement des familles et des personnes accueillies. Tout y est conçu pour partager un bon moment.

Les résidents peuvent inviter leurs proches à partager un repas apporté ou bien une simple collation. L'établissement peut mettre à disposition le

service des cuisines Sodexo : possibilité de commander les repas et de les faire réchauffer (commande 72h au préalable, auprès de l'équipe éducative). Tout le nécessaire est sur place.

Ce lieu d'échanges est situé au niveau 5 de l'établissement, dans une salle lumineuse s'ouvrant sur une terrasse sécurisée offrant une vue dégagée sur le Foyer et son environnement. Le personnel du Foyer de Vie La platière est heureux de pouvoir mettre à disposition un lieu de chaleur et de convivialité dédié au bien-être des personnes accueillies, de leur famille et de leurs proches.

> Pour plus d'informations contacter le Foyer de vie La Platière au 04 74 10 78 60.

► DU CÔTÉ DES RÉSIDENTS : ESAT Louis Jaffrin (Mornant)

## UN PARTENARIAT DÉCORÉ DE « TROPHÉES »

Cela fait près de 20 ans, que l'Esat Louis Jaffrin est un partenaire privilégié de l'ONG Handicap International. Cette collaboration repose sur le conditionnement de leurs produits solidaires.

Deux produits mobilisent plus d'une vingtaine de travailleurs de l'Esat tout au long de l'année.

Six mois sont consacrés au conditionnement de 540 000 « kits PLIO », couvertures distribués pour la rentrée scolaire. L'Esat se charge aussi de la logistique et des préparations de commandes qui sont acheminées partout en France et même au Portugal, pays dans lequel le prix du « Meilleur produit solidaire » a été décerné aux partenaires.

Les « Sacs à sapin » ont aussi eu un franc succès. Les six autres mois de l'année, les travailleurs handicapés de l'Esat Louis Jaffrin concentrent leur activité sur la



production et le conditionnement des sacs à sapins. De juillet à début décembre, chaque jour la confection et l'emballage de 5000 sacs occupent près de 35 travailleurs. 450 000 sacs à sapin sont ainsi fabriqués. C'est au cours de l'édition 2014, de la soirée « Diversité et entreprise » organisée par le Progrès, que le Trophée de « Responsabilité sociale de l'entreprise » a été remis à Rodolphe Rambaud, directeur de l'Esat Louis Jaffrin. Ce partenariat

produit un double effet positif puisque médiatisé (reportages M6, BFM TV, le Progrès...), il permet à la fois de faire découvrir au grand public le travail effectué en Esat, mais surtout de valoriser les travailleurs de l'Esat, de renforcer leur sentiment d'utilité et de fierté dans leur activité aux côtés d'une ONG connue et reconnue de tous.

> Plus d'informations : louisjaffrin@adapei69.fr

► DU CÔTÉ DES ESAT : La Courbaisse - Espace Sarrazin (Lyon 9)

## QUAND L'ESPACE SARRAZIN MET SON GRAIN DE SEL

**Le 28 avril, le groupe April inaugure sa nouvelle cafétéria fraîchement « relookée ». Confiée aux travailleurs handicapés de l'Espace Sarrazin depuis septembre 2015, elle est devenue en quelques mois, un véritable lieu de vie et d'échanges. Retour sur la recette d'un projet bien ficelé !**

### UNE ÉQUIPE ORGANISÉE ET FORMÉE POUR TOUJOURS PLUS DE QUALITÉ

Encadré par leur moniteur, c'est une équipe de 3 personnes qui concocte chaque jour des délices salés ou sucrés pour le bonheur des plus gourmands. L'accent a été mis sur la qualité et la fraîcheur des produits proposés mais aussi sur la formation des travailleurs. Ainsi, Didier a eu l'opportunité de faire une reconversion dans l'encadrement de personnel et la gestion d'activités dans la restauration, Aïetz a reçu une formation pour l'accueil en salle et le service. Aujourd'hui, tout est préparé sur place, du sandwich bagnat à la panacotta, exceptés les plats cuisinés et quiches, qui sont uniquement réchauffés. Le plus de cette formule réside aussi dans la création d'un bar à salades, composé d'ingrédients frais, coupés le matin sur place et servis en direct par l'équipe en fonction des envies de chacun. Ainsi, Aïetz, Stéphanie, Didier, Delphine ou encore Claudine et leur moniteur assurent quotidiennement l'acheminement de la commande, la préparation des repas, l'accueil, le service et l'encaissement. Si le projet crée l'adhésion aujourd'hui, c'est bien parce que l'équipe est soucieuse de répondre aux attentes et besoins définis en amont mais pas seulement : elle anticipe les besoins, est à l'écoute des avis et rectifie l'organisation en un temps éclair. Tel est leur gage de qualité, le grain de sel qui fait leur différence.

### UNE FORMULE, CRÉATRICE DE LIEN

La cafétéria d'April, est devenue en quelques mois la place du « vivre ensemble » où chacun se rencontre, se retrouve, dans la chaleur et la convi-

vialité d'un repas. Peu importe le statut, le poste, la fonction. « *Les clients sont sympas, ils sont accueillants* » nous livre Didier, novice dans l'équipe. « *Certains viennent plusieurs fois par semaine pour d'autres, c'est l'escapade du vendredi...* ». Les adeptes de la cafétéria ont même la possibilité d'avoir une carte de fidélité. Le principe pour 15 passages : un café gourmand offert !

### « LA PREUVE PAR LES FAITS »

« *Ce partenariat est bénéfique à tous les niveaux. Il permet à April de participer au développement économique d'une nouvelle activité pour l'Esat et d'offrir une prestation de restauration de qualité à ses collaborateurs. Nous avons à cœur de donner du sens à nos actes, la réussite de ce projet, c'est la preuve par les faits* » explique Delphine Gallay, Responsable de la mission Handicap et diversité d'April.



Une enquête de satisfaction a récemment été mise en place. Les premiers retours sont plus que positifs. Parmi les remarques : « Excellent accueil et service », « Très belle équipe souriante et professionnelle ! Rien à changer ». Les formules les plus appréciées sont les plats réchauffés à base de poisson, les salades à composer, les desserts « maison », enfin le fait d'être servi est très apprécié.

### UN SUCCÈS QUI DONNE ENVIE

Bien qu'Aïetz, fasse partie des piliers de ce projet avec Stéphanie et Claudine, une rotation a été mise en place afin que tous les travailleurs intéressés et motivés puissent vivre cette expérience et enrichir leur projet professionnel. « *Nous avons mis en place une équipe dite de « renfort » constituée de personnes ayant une double casquette professionnelle. Il s'agit de travailleurs de l'Esat évoluant sur d'autres*

### TÉMOIGNAGE

**Marie-Pierre Chavanne,**  
responsable exploitation  
de l'espace Sarrazin

« *L'Espace Sarrazin a la volonté de s'ouvrir sur l'extérieur et son métier s'y prête bien : nous ouvrons les portes de l'Esat lorsque les entreprises viennent en réunion ou au restaurant d'application tous les vendredis midi et l'équipe va à la rencontre des entreprises à travers les prestations de livraison et de service au quotidien. Le partenariat avec April ancre cette prise de position !*

activités (blanchisserie, conditionnement, couture...). Ces derniers peuvent ainsi élargir leur champ professionnel, se former à de nouvelles compétences en restauration et surtout se confronter au milieu ordinaire. » explique Marie-Pierre Chavanne, Responsable exploitation, à l'initiative du projet. C'est le cas de Delphine par exemple qui



### EN CHIFFRES

**1 200** clients au mois

**+ de 100** pièces salées et sucrées vendues

**20** travailleurs de l'Esat en rotation sur l'activité restauration

**12** heures de formation Haccp (norme sanitaire et d'hygiène) par personne (format adapté sur 2 jours)

**4** heures de formation au Restaurant d'application toutes les semaines

**1** Formateur tous les 15 jours sur les techniques de service, d'accueil, (prise de commande, coupe du fromage, service du vin...).

travaille au conditionnement ou encore Christine à la couture qui dans le cadre de leur projet professionnel souhaite évoluer en milieu ordinaire. Un roulement de 20 travailleurs handicapés est ainsi géré par Didier, le moniteur. Plus le temps passe et plus les effectifs augmentent ! « *Aujourd'hui, tout le monde veut faire partie de l'aventure* » nous confie Aïetz.

### MERCI !

Merci à l'équipe de l'Espace Sarrazin : Aïetz, Didier, Delphine, Claudine, Sylvain et leur moniteur, pour avoir consacré un peu de leur précieux temps pour témoigner et expliquer leurs missions au sein de la cafétéria du groupe April. Nos remerciements au groupe April, particulièrement à Mme Gaillot, pour sa disponibilité et son accueil.

► SPORTIVEMENT VÔTRE

## « L'ESCRIME » UNE ACTIVITÉ PROPOSÉE PAR LE CENTRE D'ACTIVITÉ DE JOUR (CAJ) LA ROCHE BATIE



**Née de la rencontre de deux hommes passionnés par les sports de « duels », l'activité Escrime a débuté en 2008. En 2010, Roger Mire, maître d'armes et Éric Carito, moniteur-éducateur au sein du CAJ La Roche Batie (Amplepuis), la proposent comme une discipline à part entière. Aujourd'hui, c'est un groupe de 7 résidents qui pratique régulièrement cette discipline, non sans fierté !**

### UN SPORT ADAPTÉ À L'ACCOMPAGNEMENT

Respect et maîtrise de soi sont les maîtres mots de cette discipline complète qui demande de la rapidité, des réflexes et de la précision. « Il permet aux personnes accompagnées de canaliser leur énergie, de prendre conscience du corps de l'autre, d'apprendre à coordonner ses gestes. Cette pratique permet d'harmoniser au mieux le corps et l'esprit ! », explique Éric Carito. Sport de combat, il n'est en aucun cas basé sur la force. Sport individuel, il se pratique avec un partenaire. Le jeu d'équipe est une dimension importante. Toutes ces valeurs véhiculent des effets positifs. L'équipement quant à lui est léger et la pratique très sécurisée. L'utilisation du kit « 1<sup>er</sup> touches » et des armes en plastique entraînent une véritable amélioration de la pratique.

### DES SÉANCES DYNAMIQUES ET RYTHMÉES !

C'est bien ce qui se dégage d'une séance d'escrime à la Goutte d'Or ! Dans la salle d'entraînement, enthousiasme et bonne humeur sont au rendez-vous ! Ainsi, Alain, Guillaume, Sonia, Patrick, Thibaud et Salem s'entraînent tous les jeudis après-midi de 14h30 à 16h. Les séances se font en trois temps. D'abord, l'échauffement et les exercices physiques (muscultation, exercices cardio sur vélo...), ensuite les ateliers permettant de travailler les techniques spécifiques et enfin les duels. Grâce à un financement de l'Agefiph, l'équipe bénéficie depuis fin 2015 d'un appareil électrique qui permet de réaliser des duels en situation de compétition. Vêtus de masques et de vestes, munis de leurs capteurs sans fil et de leurs épées,

ils manient vraiment de manière à l'aise et concentrée, cet art du déplacement, de l'esquive et du toucher.

### UNE PRATIQUE ET DES PROJETS

Depuis la mise en place de cette discipline, on peut dire que les escrimeurs n'ont pas de quoi se reposer. Entre les entraînements, les démonstrations pour promouvoir le sport adapté (sur le parvis de l'Hôtel de Ville de Paris, à Clermont-Ferrand...) et le traditionnel Cap de l'Amitié, rencontre amicale qui a lieu chaque année en juin, leur temps est bien rythmé. On ne manquera de revenir sur la 6<sup>e</sup> édition de ce rendez-vous à ne pas manquer !



### L'ESCRIME EN PRATIQUE

- Sport de combat avec une arme
- 1 arbitre
- 2 escrimeurs
- Objectif : toucher sans être touché.
- Équipement indispensable : un masque, un gant, une veste résistante, une arme, un pantalon qui s'arrête aux genoux, des chaussettes hautes et des chaussures légères et stables.

► UN NOUVEAU VISAGE DE PROFESSIONNEL



## DAVID BLANC Directeur de la Maison d'accueil spécialisée (MAS) Jolane (Meyzieu)

### “ QUEL A ÉTÉ VOTRE PARCOURS AVANT DE REJOINDRE L'ASSOCIATION, COMME DIRECTEUR EN DÉCEMBRE DERNIER ?

Après des études de pilote de ligne, j'ai créé une entreprise de services. Je l'ai développée pendant 8 ans en fusionnant avec deux concurrents pour constituer une PME de 200 personnes. À partir de 2002, je me suis engagé comme coordinateur humanitaire dans différentes missions humanitaires en Afrique, Proche Orient et Asie, dans les camps de réfugiés rwandais, puis auprès des personnes handicapées ou fragilisées, victimes de guerres ou de catastrophes naturelles. J'ai travaillé pendant cette période principalement pour Handicap International à mettre en place des projets d'urgence et de développement. Puis depuis 7 ans jusqu'à fin 2015, j'ai développé des projets médico-sociaux : service de répit et carnet de santé numérique pour les personnes handicapées et leurs familles.

### POURQUOI VOUS ÊTES-VOUS RAPPROCHÉ DE L'ADAPEI 69 ?

En 2008, j'ai fait un master 2 de philosophie avec un mémoire sur le polyhandicap. C'est à cette occasion que j'ai étudié l'histoire de la pédo-psychiatrie lyonnaise en allant dans les archives de l'hôpital du Vinatier et l'histoire de l'Adapei 69 dans ses premières années de naissance après la deuxième guerre mondiale, sous l'impulsion du docteur Kholer. L'Adapei 69 fait partie des toutes premières organisations de parents et amis de personnes handicapées en France. Son histoire suit celle de la reconnaissance progressive des personnes handi-

capées. Quant au polyhandicap, c'est une catégorie médicale qui s'est construite selon une forte injonction éthique, quitte à laisser cette catégorie sans définition très claire. Georges Saulus, un psychiatre spécialiste du polyhandicap disait en 2005 « Nous les polyhandicapologues avons inventé ce mot, il y a 30 ans mais nous ne savons toujours pas ce qu'il veut dire ». Je poursuis en quelque sorte mon engagement sur cette base.

### POURQUOI AVEZ-VOUS CHOISI LA DIRECTION D'UN ÉTABLISSEMENT POUR ADULTES POLYHANDICAPÉS ?

Depuis plus de 10 ans, j'oriente ma carrière professionnelle vers l'aide aux personnes handicapées, d'abord en poursuivant mes recherches en éthique et anthropologie du handicap ; puis en développant des projets pour faciliter l'inclusion et promouvoir les droits des personnes handicapées. C'est à ce titre, que je suis membre de l'espace recherche et protective (ERP) en santé et social dont l'objet est de travailler sur la vulnérabilité des personnes. Ayant étudié pendant plus d'un an, la question spécifique du polyhandicap, j'ai trouvé très naturel de valoriser mes expériences précédentes – académiques et professionnelles – par la direction d'un établissement comme celui de la MAS Jolane.

### QUELLES ORIENTATIONS SOUHAITEZ-VOUS DONNER À LA MAS JOLANE ?

La MAS Jolane est un établissement créé il y a 22 ans, agréé pour accueillir des personnes polyhandicapées adultes. Deux modes d'accompagnement existent

à savoir l'internat et l'externat. Nombreux résidents sont entrés jeunes adultes dans l'établissement et ont maintenant 20 ans de plus. Leurs parents aussi prennent de l'âge.

Notre ambition au niveau de l'établissement est de :

- 1) renforcer le partenariat avec les familles car la vie familiale de l'adulte polyhandicapé constitue une part importante de sa vie sociale. Nous souhaitons développer des activités en collaboration et avec la participation des parents et de la fratrie ;
- 2) diversifier les modes d'accompagnement dans l'établissement en proposant des solutions d'accueil temporaire, de répit, de rupture, séquentiel ou pour des stages, qui feraient aussi passerelle entre l'externat et l'internat. On sait à quel point, le passage de l'un à l'autre est un moment difficile pour les familles ;
- 3) nous souhaitons enfin inscrire l'établissement dans la vie du territoire, cela signifie définir des partenariats qui offrent de nouvelles solutions d'accompagnement des personnes et de leur famille : bénévolat, plateforme de service, entrepreneuriat social et solidaire. Cette démarche signifie aussi de rechercher de nouveaux modes de financements.

Je profite de cette occasion pour remercier sincèrement Pascale Marcellin la directrice précédente pour le gros travail de cadrage qui était nécessaire à la MAS Jolane et qui permet aujourd'hui d'envisager sereinement ces évolutions.



# Soutenez l'Adapei 69

Aidez-nous à défendre les droits des personnes handicapées mentales, en faisant un don à l'Adapei 69.



L'Adapei 69, Association métropolitaine et départementale des parents et amis de personnes handicapées mentales, est une association habilitée à recevoir des dons et legs.

Depuis près de 70 ans, elle soutient les familles et accueille les personnes handicapées mentales, enfants et adultes, au sein d'établissements et services spécialisés.

- ✓ SCOLARISATION
- ✓ EMPLOI
- ✓ ACCESSIBILITÉ
- ✓ ACCOMPAGNEMENT ET SERVICES ADAPTÉS
- ✓ INCLUSION DANS LA SOCIÉTÉ

En soutenant l'association, vous bénéficiez d'une réduction fiscale de 66 % de votre don.

(Dans la limite de 20 % de votre revenu net imposable. Les dépassements de ce seuil sont reportables sur cinq ans.)

**COUPON À RETOURNER À :**  
Adapei 69 – 75 Cours Albert Thomas  
CS 33 951 – 69447 Lyon Cedex 03

## JE FAIS UN DON DE :

- 20 €** (ce don me coûte réellement 6,80 €, après réduction d'impôts)
- 40 €** (ce don me coûte réellement 13,60 €, après réduction d'impôts)
- 60 €** (ce don me coûte réellement 20,40 €, après réduction d'impôts)
- 100 €** (ce don me coûte réellement 34 €, après réduction d'impôts)

**MONTANT LIBRE :** ..... €

Règlement par chèque ci-joint n° .....

À l'ordre de **l'Adapei 69**

Un reçu fiscal vous sera adressé en retour.

## INDIQUEZ VOS COORDONNÉES :

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Ville : .....

Téléphone : .....

Email : .....

L'Adapei 69, les personnes en situation de handicap mental, les familles et les bénévoles vous remercient pour votre aide précieuse.



En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à l'Adapei 69 - 75 cours Albert Thomas - CS 33 951 - 69447 Lyon Cedex 03

## CARNET FAMILIAL

→ LE 21 AVRIL 2016

Décès de Mr **Louis Lagoutte**, papa de Roselyne (34 ans), accueillie au Foyer de vie la Platière (Thizy-les-Bourgs)



Louis Lagoutte, vice-Président de l'AGIHB, nous a quittés brutalement le 21 mars. Depuis une quinzaine d'années, il militait dans cette association affiliée où sa discrétion, son engagement et sa bonne humeur seront regrettés. Membre également de deux CVS sur le secteur de Thizy, il avait su être apprécié des professionnels qui s'occupent de Roselyne, sa fille au Foyer de vie La Platière ou à l'Esat Bellevue où il représentait l'Adapei 69.

Nos pensées les plus reconnaissantes pour le travail accompli par Louis, les valeurs qu'il représente, et les plus amicales vers Roselyne, Marie-Claude son épouse, Mickaël, son fils et tous ceux qui lui étaient proches.

► Michel Verdier, Président de l'AGIHB et administrateur en charge de l'Action familiale à l'Adapei 69

## REPÈRES

↓ DONNÉES FINANCIÈRES au 1<sup>er</sup> mars 2016

### Personnes handicapées

#### ALLOCATION D'ÉDUCATION DE L'ENFANT HANDICAPÉ (AEEH) MENSUELLE

Allocation de base : 129,99 €

- Compléments :
- 1<sup>re</sup> catégorie : 97,49 €
- 2<sup>e</sup> catégorie : 264,04 €, majoration spécifique parent isolé : 52,81 €
- 3<sup>e</sup> catégorie : 373,71 €, majoration spécifique parent isolé : 73,12 €
- 4<sup>e</sup> catégorie : 579,71 €, majoration spécifique parent isolé : 231,54 €
- 5<sup>e</sup> catégorie : 740,16 €, majoration spécifique parent isolé : 296,53 €
- 6<sup>e</sup> catégorie : 1 103,08 €, majoration spécifique parent isolé : 434,64 €

#### ALLOCATION JOURNALIÈRE DE PRÉSENCE PARENTALE (AJPP)

42,97 € pour un couple  
51,05 € pour une personne seule

#### ALLOCATION AUX ADULTES HANDICAPÉS (AAH) MENSUELLE

- Taux plein : 807,65 €
- Minimum après 60 jours d'hébergement ou d'hospitalisation : 242,30 € (30 % de l'AAH)
- Majoration pour la vie autonome : 104,77 €
- Complément de ressources : 179,31 €
- Garantie de ressources : 986,96 €

#### Plafond de ressources annuel (revenu net catégoriel 2013) :

- Célibataire : 9 691,80 €
- Couple : 19 383,60 €
- Par enfant à charge : + 4 845,90 €

#### ALLOCATION COMPENSATRICE POUR TIERCE PERSONNE (ACTP) MENSUELLE

- Taux plein (MTP\*80 %) : 882,46 €

- Taux partiel (MTP\*40 à 70 %) : de 441,23 € à 772,16 €
- Plafond de ressources annuel : plafond AAH + montant de l'allocation

#### PRESTATION DE COMPENSATION (PCH) À DOMICILE

##### Tarifs de l'aide humaine :

- Emploi direct d'une aide à domicile : 13,61 €/heure
- Recours à un service mandataire : 14,97 €/heure
- Recours à un service prestataire : 17,77 €/heure
- Dédommagement d'un aidant familial : 3,70 €/heure
- En cas de cessation totale ou partielle d'activité : 5,54 €/heure dans la limite de 952,69 € ou si aide et présence permanente : 6,65 € dans la limite de 1 143,23 €

##### Montants maximaux de l'allocation :

- Aides humaines : fonction de la durée quotidienne de l'aide
- Aides techniques : 3 960 € pour 3 ans
- Aides à l'aménagement du logement : 10 000 € pour 10 ans
- Aides à l'aménagement du véhicule et surcoûts transports : 12 000 € pour 5 ans.

#### - Aides exceptionnelles :

- 1 800 € pour 3 ans
- Aides spécifiques : 100 €/mois
- Aides animales : 3 000 € pour 5 ans

## Sécurité sociale

#### COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE (CMU)

Affiliation gratuite si revenu fiscal annuel inférieur au plafond 9 601 €  
Cotisation égale à 8 % si revenu fiscal annuel supérieur au plafond 9 601 €

#### PROTECTION COMPLÉMENTAIRE DE SANTÉ (CMU-C)

Plafond de ressources mensuel

- Personne seule : 720 €
- 2 personnes : 1 081 €
- 3 personnes : 1 297 €
- 4 personnes : 1 513 €
- Par personne suppl. : 288,15 €

#### ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ (ACS)

Montant de l'aide :

- Âgé de moins de 16 ans : 100 €
- Âgé de 16 à 49 ans : 200 €
- Âgé de 50 à 59 ans : 350 €
- Âgé de 60 ans ou plus : 550 €

#### Plafond de ressources mensuel :

- Personne seule : 973 €
- 2 personnes : 1 459 €
- 3 personnes : 1 751 €
- 4 personnes : 2 042 €
- Par personne suppl. : 389 €

#### MAJORATION POUR TIERCE PERSONNE (MTP)

1 103,08 €/mois

#### ALLOCATIONS FAMILIALES

Base mensuelle (BMAF) : 406,21 €

#### FORFAIT HOSPITALIER

18 € / jour pour hospitalisation  
13,50 € / jour pour hospitalisation psychiatrique

## Garantie de rémunération des travailleurs handicapés

#### MILIEU ORDINAIRE

Montant horaire : minimum 9,61 €/heure (SMIC)  
MILIEU PROTÉGÉ (ESAT)  
Montant horaire : minimum 5,29 €/heure et maximum 10,57 €/heure, soit entre 55 et 110 % SMIC)

## Salaires

#### SALAIRE MINIMUM (SMIC) brut/net

Montant horaire : 9,67 €/7,54 €  
Rémunération mensuelle base 151,67 heures : 1 466,62 €/1 143,08 €  
MINIMUM GARANTI  
Montant horaire : 3,52 €  
PLAFOND MENSUEL  
Tranche A brute : 3 218 €

**CONTACTS UTILES**

- Unapei  
Tél. 01 44 85 50 50
- Urapei Rhône-Alpes  
Tél. 04 37 43 61 53
- Adapei  
Ain ..... Tél. 04 74 23 47 11  
Ardèche ..... Tél. 04 75 33 05 57  
Drôme ..... Tél. 04 75 82 13 82  
Loire ..... Tél. 04 77 34 34 34  
Rhône ..... Tél. 04 72 76 08 88  
Savoie ..... Tél. 04 79 71 95 07  
Haute-Savoie .. Tél. 04 50 46 55 69

**ASSOCIATIONS AFFILIÉES  
À L'ADAPEI 69**

- Association de Gestion des Instituts du Haut Beaujolais – Agihb (Secteur Thizy-Amplepuis)  
Michel Verdier – Tél. 04 77 23 07 71
- Association du Sud-Ouest Lyonnais Ahsol (secteur Givors-Mornant)  
Marie-Odile Laforet – Tél. 06 03 77 81 91
- Association des Monts du Lyonnais  
Odette Rivoire – Tél. 04 74 70 05 43

**ASSOCIATIONS PARTENAIRES**

- Association Alova (Loisirs et vacances adaptés)  
75, cours Albert Thomas 69003 Lyon  
Tél. 04 72 76 08 88
- Association Autisme Rhône Lyon Métropole  
Jean-Claude RIVARD  
Tél. 06 21 02 28 54
- Association Trisomie Geist 21  
Tél. 06 37 14 17 00  
trisomie21rhone@orange.fr
- Association Soleil  
Jean-Pierre et Nicole Grosjean  
Tél. 04 72 31 06 16  
jean-pierre.grosjean@wanadoo.fr
- ATMP (Association tutélaire des majeurs protégés) : Tél. 04 72 69 25 25

**ASSOCIATIONS AMIES DE L'ADAPEI 69**

- Association Sésame Autisme Rhône-Alpes: Tél. 04 72 98 31 81  
contact@sesame-autisme-ra.com
- Association des Instituts de Villefranche et de sa région (AGIVR)  
Tél. 04 74 65 00 70

**ADMINISTRATIONS**

- Maison Départementale et Métropolitaine des Personnes Handicapées du Rhône (MDMPH)  
146, rue Pierre Corneille 69003 Lyon  
Tél. 0 800 869 869 (N° vert)
- Maison du Rhône (MDR)  
www.rhone.fr
- Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes (ARS)  
241, rue Garibaldi  
69418 Lyon CEDEX 03  
Tél. 04 72 34 74 00
- Hôpital du Vinatier  
Tél. 04 37 91 55 55
- Hôpital Saint Jean de Dieu  
Tél. 04 37 90 10 10
- Hôpital Saint-Cyr-au-Mont-d'Or  
Tél. 04 72 42 19 19



**ABONNEZ-VOUS AU BULLETIN**

**20 € par an**

**Bulletin d'abonnement**

à compléter et à retourner avec votre règlement, (par chèque à l'ordre de l'Adapei 69) sous enveloppe affranchie à l'adresse :

**Adapei 69**  
75, Cours Albert Thomas  
CS 33951 69447 LYON CEDEX 03

NOM.....

PRÉNOM .....

ADRESSE COMPLÈTE .....

.....  
.....

Date :

Signature :

**SERVEZ-VOUS CHEZ NOS ANNONCEURS, ILS SOUTIENNENT NOTRE ACTION :**

**Confiez nous la gestion de vos recrutements et de vos remplacements éducatifs et soignants !**

**vous recherchez pour des courtes ou longues durées:**  
des éducateurs spécialisés > moniteurs éducateurs > aides médicaux psychologiques infirmières > aides soignantes > élèves éducateurs > veilleurs de nuit

31 quai Augagneur - 69003 Lyon - tél. 04 37 48 38 90 - Fax : 04 78 89 54 14  
assistmlyon@dominointerim.com - www.dominointerim.com



**VENTE – INSTALLATION**  
Dépannage dans la journée

Vitrages isolants  
Glaces argentées  
Dalles de sol  
Aluminium-plexiglas  
Verres de cheminées  
Remplacement fenêtre bois, PVC et Aluminium  
Découpe de verre  
Sablage



## 6 Agences à votre service

69160 Tassin

69220 Belleville

71000 Mâcon

01570 Feillens

69250 Neuville

69400 Villefranche

**FORESTIER - GUYARD**  
et associés

**Assurances**

**UN SEUL NUMERO LE : 0 826 10 59 69**

appel à 0,15 € TTC/mn

**H.T.V.S.**  
**ARCHITECTURE**

**Agence d'architecture**  
2 rue de la gare 69009 Lyon - T:04-72-53-67-20 - F:04-78-43-48-80 - [www.htvs.fr](http://www.htvs.fr)

**Ici, les parts sociales de Sandrine rendent le commerce d'Hélène fleurissant.**

**SANDRINE EST SOCIÉTAIRE.**

C'EST POUR ELLE LE MOYEN D'APPORTER L'ENGRAIS ESSENTIEL, AU COMMERCE D'HÉLÈNE : SON FINANCEMENT.

La preuve sur [www.bp2l-societaires.fr](http://www.bp2l-societaires.fr)



**BANQUE POPULAIRE LOIRE ET LYONNAIS**  
COOPÉRATIVE - BANQUE - ASSURANCE



**+X** additionnons nos talents pour multiplier les projets

